

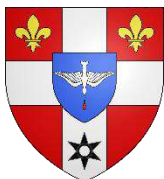


ATLAS de la
BIODIVERSITÉ
COMMUNALE
SAINT-LOUP-TERRIER

2021 - 2023



EDITO



Heureux ceux qui s'émerveillent devant toutes les espèces vivantes. Saint François d'Assise en 1224 composait le poème des créatures en promouvant un sens de fraternité avec le monde dont il serait salutaire de s'inspirer comme l'esprit de sobriété des peuples premiers, rapporté par Jean Malaurie ambassadeur du peuple Inuit.

Qui aujourd'hui prend du temps ou permet aux enfants de découvrir et décrypter la nature fascinante avec ses transformations, ses cycles, ses interactions visibles et invisibles mais vitales pour les écosystèmes ? Qui n'a jamais été subjugué par la métamorphose d'insectes, de batraciens, des fleurs et heureux de partager les découvertes ... ? L'engagement ainsi que l'expertise passionnante des naturalistes du ReNard et du RBA contribuent à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Ce travail offre à chacun, petits et grands la chance de mieux connaître les espèces présentes sur le territoire avec la dynamique des écosystèmes associés. Pour mieux sauver durablement les trésors du vivant, la connaissance de la diversité des espèces dans notre milieu constitue la première étape avant de prendre conscience de l'urgence d'agir pour préserver notre patrimoine naturel légué par nos prédécesseurs. Si la commune est encore marquée par un paysage de polyculture-élevage, quatre types de corridors écologiques et deux réservoirs de biodiversité la traversent. Ce territoire subit une mutation qui nécessite de sensibiliser les habitants ainsi que les exploitants agricoles sur la fragilité des écosystèmes afin de mieux restaurer ou préserver la biodiversité. Les destructions de haies, de bosquets, les retournements de pâtures, les drainages, les réfections de vieilles maisons ou granges avec du matériel moderne sans compensations environnementales existent comme dans beaucoup de communes. Nos modes de vie avec nos excès contribuent aux naufrages du vivant. Tout est lié. Les interactions du monde biologique dans les chaînes alimentaires des plus petits microorganismes des sols ou des milieux aquatiques, aux plantes, aux herbivores, aux carnivores... participent aux cycles géochimiques. Ces cycles (carbone, azote, phosphore, soufre, eau, etc.) contribuent à la vie et à sa résilience depuis la nuit des temps. Ce dernier point devient un enjeu quand nos modèles sociétaux énergivores avec une agriculture intensive, voire extensive, altèrent ces équilibres.

L'accélération de la vitesse du changement climatique ajoute une pression forte sur la biodiversité. Pour limiter à 1,5°C l'élévation de température par rapport à 1850, afin de ne pas dépasser les pics déjà observés sur terre en période de fonte des glaciers, nous devons neutraliser ou compenser nos émissions avant 2030. L'urgence est là et nous avons un devoir moral en tant que citoyens, parents et élus. La plantation de haies et d'arbres est une des actions vertueuses ainsi que celle de se mettre en marche pour vivre plus sobrement ! Nous devons en tant que français, sur les bases de moyenne nationale, diviser par quatre au minimum nos émissions liées à toutes nos activités ou planter au minimum 360 arbres par personne. Ce n'est pas perdu si on le souhaite et que l'on se donne les moyens pour relever ces défis sociétaux ensemble. La réhabilitation des friches industrielles, la limitation de l'artificialisation des surfaces agricoles ou de façon générale le verdissement de tous nos aménagements doit permettre d'améliorer notre résilience au changement climatique impactant fortement la biodiversité.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce programme de l'Atlas de la Biodiversité (l'association REgroupement des Naturalistes ARDennais, le ReNard, l'association Réseau de Biodiversité pour les Abeilles, le RBA et les habitants de la commune de Saint-Loup-Terrier) ainsi qu'aux financeurs (OFB, Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises et commune de Saint-Loup-Terrier). La fête de la biodiversité dans le cadre de l'événement de clôture de l'ABC doit permettre de valoriser ces trois années d'inventaires, d'animations périalisées par les restrictions sanitaires et de sensibilisation sur la préservation de la biodiversité. Le fil rouge est de rappeler que tout est lié à l'image des dynamiques des écosystèmes ou des synergies entre espèces. On a beaucoup à apprendre du vivant et des différentes complémentarités, voire des formes de solidarité qui s'y développent. **Cette journée ouverte à toutes les sensibilités alimentera des réflexions sur la convergence des consciences si cher à Pierre Rabhi.**

Ce projet a permis de sensibiliser, de créer des liens, de solliciter des volontaires bénévoles aux ateliers nichoirs, aux inventaires et aux chantiers de plantations ou semis de jachères fleuries. Le partage des connaissances et les échanges d'idées autant que possible sur la biodiversité peuvent, je l'espère, susciter des vocations auprès de plus jeunes dont les écoliers impliqués dans le programme afin de les aider à devenir des experts et des protecteurs de la nature.

BELLOY Christian
Maire de Saint-Loup-Terrier



L'association Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNArd)

L'association ReNArd est une association de protection de la nature loi 1901. Elle a été créée en 1995 par un groupe de naturalistes Ardennais.

En 2023, l'association est composée de 9 permanents et de plus de 230 adhérents. Un groupe d'une cinquantaine de bénévoles actifs participe aux actions de l'association.

Le ReNArd œuvre à l'échelle du département des Ardennes à la protection de la nature et la préservation de la biodiversité à travers diverses actions :

- ⊕ Suivis et inventaires naturalistes : Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM), mise à jour des données naturalistes ZNIEFF, comptage hivernal des oiseaux d'eau (WI).
- ⊕ Rédaction de diagnostic écologique et d'études d'impact (parcs éoliens et autres ICPE)
- ⊕ Élaboration et animation de Documents d'Objectifs pour des sites Natura 2000
- ⊕ Animation de programmes : Restauration de la Trame Verte et Bleue (AAP TVB) – Plan de Relance « Plantons des haies » - Atlas de la Biodiversité Communale
- ⊕ Animations grand public et scolaires



L'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA)

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui agit en faveur de la protection des pollinisateurs (abeilles domestiques et sauvages, Diptères, papillons, Coléoptères) et de leurs écosystèmes. Depuis sa création en 2007, le RBA travaille à faire reconnaître l'importance de la ressource alimentaire pour la santé de ces auxiliaires, et à améliorer l'offre florale des territoires français.

Réseau Biodiversité
pour les Abeilles

Ainsi, le RBA sensibilise, conseille et fédère l'ensemble des acteurs : agriculteurs, apiculteurs, scientifiques, politiques, entreprises et particuliers autour de projets concrets visant à agir pour la biodiversité et la ressource mellifère des paysages, notamment en milieux agricoles.



Remerciements : La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Loup-Terrier a été rendue possible grâce à l'implication des élus et des habitants de la commune.

Merci à eux.

Nous remercions également Christophe DURBECQ et Jean-Pierre LAMOLINE pour la réalisation de l'inventaire bénévole des Hétérocères.

Enfin, la commune de Saint-Loup-Terrier, le ReNard et le RBA remercient chaleureusement l'OFB et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour leur soutien dans ce programme.

Porteur du projet : Commune de Saint-Loup-Terrier

Structure partenaire :

- Association REgroupement des Naturalistes ARDennais (ReNard) : Chargée d'animer l'ABC
- Association Réseau de Biodiversité pour les Abeilles (RBA) : Partenaire technique

Inventaires naturalistes : Jérémie POTAUFEUX (Chargé d'étude au ReNard), Lucile PUECH (Chargée de projets au ReNard), Clément ASCAS (Chargé d'études au ReNard) et Clara AMY (Directrice technique au RBA)

Document réalisé par l'association ReNard en partenariat avec l'association RBA

Coordination et rédaction : Lucile PUECH (Chargée de projets au ReNard) et Clara AMY (Directrice technique au RBA)

Comité de relecture : Nicolas HARTER (Directeur du ReNard), Delphine BURNET (Chargée de communication et de vie associative au ReNard), Manon PLOIX (Chargée d'animation au ReNard), Jérémie POTAUFEUX (Chargé d'études au ReNard) et Christian BELLOY (Maire de Saint-Loup-Terrier)

Financeurs : Office Français de la Biodiversité et Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Édition : 2023

SOMMAIRE

I.	Présentation de l'ABC de Saint-Loup-Terrier	7
1.	Qu'est-ce que la biodiversité	7
2.	Principe et objectifs de l'ABC.....	8
3.	Présentation de la commune.....	9
a.	Présentation générale de la commune	9
b.	L'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Loup-Terrier.....	12
II.	Méthodologie des inventaires	16
1.	Inventaires faunistiques.....	16
a.	Approche bibliographique préliminaire	16
b.	Inventaire Reptiles.....	16
c.	Inventaire Chiroptères.....	17
d.	Inventaires entomologiques.....	17
e.	Observations opportunistes	19
2.	Inventaires de la Trame Verte et Bleue	19
III.	Diagnostic écologique.....	20
1.	Résultats des inventaires faunistiques.....	20
2.	La Trame Verte et Bleue.....	35
3.	Zones à enjeux.....	37
IV.	Préconisations de gestion et d'aménagements	41
1.	Amélioration de la Trame Verte et Bleue	41
2.	Taille des haies et des arbres	43
3.	Gestion raisonnée des bords de routes et chemins	44
4.	Gestion différenciée des espaces verts.....	46
5.	Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes	49
6.	Les bâtiments et la biodiversité.....	51
7.	Réduire la pollution lumineuse	53
8.	Sensibilisation et communication.....	55
V.	Conclusions et perspectives	56

FIGURES

Figure 1 : Représentation schématique de la TVB (© ReNARD).....	9
Figure 2 : Commune de Saint-Loup-Terrier (© ReNARD).....	9
Carte 1 : Localisation de la commune de Saint-Loup-Terrier (08130)	10
Figure 3 : Comparaison du paysage de la commune de Saint-Loup-Terrier - Photographie aérienne 1950 – 1965 (gauche) et photographie aérienne 2019 (droite) (Source : Remonter le temps – Géoportail – IGN).....	11
Carte 2 : Déclinaison du SRCE au sein de la commune de Saint-Loup-Terrier	11
Figure 4 : Photographies des animations de l’ABC de Saint-Loup-Terrier (construction de nichoirs à oiseaux, animation scolaire, construction de gîte à chauves-souris, sortie nature pollinisateurs, sortie scolaire).	13
Figure 5 : Chantier bénévole de plantations de haies (© ReNARD).....	14
Figure 6 : Panneau pédagogique sur les plantations de haies bocagères sur la commune de Saint-Loup-Terrier.....	15
Figure 7 : Panneau d’information sur l’engagement de la commune de Saint-Loup-Terrier dans un Atlas de la Biodiversité Communale	15
Tableau 1 : Synthèse des espèces observées entre le 31/12/2000 et le 31/12/2020 sur la commune de Saint-Loup-Terrier	16
Figure 8 : Plaque à reptiles	16
Figure 9 : Piège de type tente avec lumière UV (attractive) et draps blancs pour l’observation (© ReNARD).....	18
Figure 10 : Illustrations des espèces florales et pollinisatrices suivies	18
Figure 11 : Espèces détectées par les pièges photographiques sur la commune de Saint-Loup-Terrier (©ReNARD).....	19
Tableau 2 : Liste des espèces de reptiles détectées sur la commune de Saint-Loup-Terrier avec classements aux Listes Rouges (régionale et nationale)	20
Figure 12 : Photographies de reptiles inventoriés sur la commune de Saint-Loup-Terrier.....	20
Figure 13 : Nombre d’observations par espèces et par site dans le cadre de l’inventaire reptiles	21
Carte 3 : Localisations des espèces inventoriées selon les sites avec mise en place des plaques pour l’inventaire Reptiles sur la commune de Saint-Loup-Terrier	21
Tableau 3 : Liste des espèces de chauves-souris détectées sur la commune de Saint-Loup-Terrier avec classements aux Listes Rouges (régionale et nationale).....	22
Carte 4 : Répartition des espèces de chauves-souris détectées lors des points d’écoute sur la commune de Saint-Loup-Terrier	23
Tableau 4 : Liste complète des espèces de papillons de jour inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier	24
Figure 14 : Photographies de cinq espèces de papillons de jours inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier	24
Figure 15 : Répartition du nombre d’espèces de papillons de jour inventoriées par milieu	25
Tableau 5 : Estimation de l’effectif d’individus observés par espèces de papillons de jour inventoriées	25
Carte 5 : Quantité d’espèces de Rhopalocères inventoriées par secteurs et localisation des espèces à faibles observations sur la commune de Saint-Loup-Terrier	26
Figure 16 : Photographies de cinq espèces d’Hétérocères inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier.....	27
Carte 6 : Quantité d’espèces d’Hétérocères inventoriées par secteurs de prospections sur la commune de Saint-Loup-Terrier	27
Tableau 6 : Liste complète des espèces d’abeilles sauvages identifiées sur la commune.....	29
Figure 17 : Exemples d’espèces d’Apidae observées sur la commune de Saint-Loup-Terrier	29
Figure 18 : Connectivités entre les habitats	30
Carte 7 : Localisation des transects réalisés pour les suivis des abeilles sauvages et des Syrphidae	30
Tableau 7 : Liste complète des espèces de Syrphidae identifiées sur la commune	31
Figure 19 : Exemples d’espèces végétales observées sur la commune	31
Tableau 8 : Liste complète des espèces identifiées hors inventaire protocolé (observations opportunistes) sur la commune de Saint-Loup-Terrier	33
Carte 8 : Localisations des espèces patrimoniales inventoriées lors d’observations opportunistes sur la commune de Saint-Loup-Terrier	34
Figure 20 : Photographies d’espèces patrimoniales inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier	34
Carte 9 : Trame Verte et Bleue (maillage écologique) sur la commune de Saint-Loup-Terrier.....	35

Figure 21 : Photographies aériennes du drone de la commune de Saint-Loup-Terrier (© Sébastien NENNIG Commune de Saint-Loup-Terrier).	36
Figure 22 : Village de Saint-Loup-Terrier (© ReNArd)	37
Figure 23 : Espèces susceptibles d’être retrouvées dans les cœurs de village	3
Figure 24 : Photos de haies et de boisements sur Saint-Loup-Terrier (© ReNArd).....	3
Figure 25 : Photos de milieux aquatiques de Saint-Loup-Terrier (© ReNArd).....	3
Figure 26 : Espèces utilisant les ripisylves et les milieux aquatiques.....	3
Figure 27 : Photographies de la Balsamine de l’Himalaya et de la Renouée du Japon, deux plantes exotiques envahissantes présentes à proximité du cours d’eau au cœur du village de Saint-Loup-Terrier (© ReNArd)	38
Figure 28 : Photos de prairies sur Saint-Loup-Terrier (© ReNArd).....	39
Figure 29 : Espèces présentes sur les pâtures.....	39
Figure 30 : Photos de prairies sur Saint-Loup-Terrier (© Clara AMY)	39
Figure 31 : Espèces susceptibles d’être présentes sur les zones à fauche tardive	40
Figure 32 : Photos d’une friche sur Saint-Loup-Terrier (© Clara AMY)	40
Figure 33 : Schématisation d’une restauration et d’une création de mare – l’objectif de la restauration d’une mare est d’obtenir le même schéma que lors d’une création (© ReNArd)	41
Figure 34 : Hauteur de taille réglementaire en fonction de la limite de propriété (communale, agricole, habitation) (© ReNArd).....	43
Figure 35 : Exemple d’un arbre à cavités (gauche) et d’un arbre mort sur pied creusé par les insectes saproxyliques et colonisé par des champignons lignicoles (droite) (© ReNArd)	43
Figure 36 : Présentation des impacts de la hauteur de tonte et/ou de fauche (© ReNArd)	44
Figure 37 : Exemples de combinaisons de différents types d’entretien applicable sur une bordure de bord de route (gauche) et de chemin (droite) (© ReNArd).....	45
Figure 38 : Exemples d’espèces florales sauvages pouvant être semées (©Clara AMY)	46
Figure 39 : Espèces mellifères indigènes communes dans les jardins et les pelouses (© Clara AMY).....	47
Figure 40 : La gestion différenciée appliquée à différentes zones (©ReNArd).....	47
Figure 41 : Exemples de cinq Espèces Exotiques Envahissantes	49
Figure 42 : Schématisation des aménagements possibles pour accueillir la faune sauvage dans un bâtiment (©ReNArd).....	51
Figure 43 : Schématisation des aménagements possibles pour limiter les pièges à la faune sauvage (©ReNArd).....	52
Figure 44 : Exemples d’espèces impactés par la pollution lumineuse	53
Figure 45 : Schéma d’un éclairage public adapté pour réduire son impact sur la pollution lumineuse (© ReNArd)	54
Tableau 9 : Synthèse du nombre d’espèces par taxons présentes sur la commune de Saint-Loup-Terrier	56



I. Présentation de l'ABC de Saint-Loup-Terrier

1. Qu'est-ce que la biodiversité

L'expression « diversité biologique » est employée pour la première fois en 1968. Sa contraction en « biodiversité » est apparue récemment en 1980.

La description du vivant et son classement ont beaucoup évolué au cours du temps, suite au travail de nombreux naturalistes, dont Carl von Linné considéré comme le père de la classification du vivant (taxonomie). À ce jour, environ 2 millions d'espèces ont été inventoriées mais on estime qu'il en existe entre 8 et 20 millions (MNHN).



En France, 689 nouvelles espèces sont décrites tous les ans.

Source : INPN, 2019

La **biodiversité** représente la diversité naturelle du vivant et se compose de trois niveaux interconnectés :



Le niveau génétique : l'ADN, support universel de l'information génétique, est extrêmement diversifié, y compris entre individus d'une même espèce.



Le niveau des espèces : ensemble d'individus semblables morphologiquement et génotypiquement (génotype), proches géographiquement, s'accouplant entre eux et donnant des individus fertiles.

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques, aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des taxons différents.



Le niveau du lieu de vie des espèces : trois de ces notions retiennent particulièrement notre attention pour le présent programme : la trame, le paysage et l'habitat naturel.

Cette **biodiversité est menacée** par les pressions cumulées exercées par les activités humaines :



Anthropisation : processus de modification d'un milieu dit « naturel » par les activités humaines.

Cette anthropisation peut passer par l'artificialisation du sol, la fragmentation des milieux et l'intensification des pratiques agricoles.



En métropole française, entre 2006 et 2015, près de 65 800 ha
artificialisés chaque année

Source : Ministère de la Transition Ecologique



Pollution chimique : d'origine domestique, industrielle et agricole.



Pollution lumineuse : excès d'éclairage artificiel la nuit qui perturbe les espèces nocturnes (oiseaux migrateurs, chauves-souris, papillons de nuit) en affectant leur activité alimentaire, leur période d'activité, leur maturité sexuelle ainsi que leur migration.



Changement climatique : les effets du changement climatique sont très rapides et ne permettent pas à la majorité des espèces de s'adapter.



Le changement climatique modifie l'aire de répartition des espèces : en France, une augmentation de 1°C correspond à un décalage des zones climatiques d'environ 200 km vers le Nord

Source : Ministère de la Transition Ecologique



Introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE) : ces espèces ont été introduites, volontairement ou involontairement, et ont la capacité de proliférer dans leur nouvel environnement. Ce phénomène, amplifié depuis ces dernières années par les échanges commerciaux et touristiques, constitue la cinquième cause de perte de biodiversité. L'introduction de ces EEE a différents impacts négatifs sur les espèces indigènes : compétition pour l'accès aux habitats de reproduction, à la ressource alimentaire, introduction de nouvelles maladies, prédation.



22 % des oiseaux communs spécialistes ont disparu de métropole entre 1989 et 2017.

38 % des chauves-souris ont disparu en métropole entre 2006 et 2016.

Source : SDES, AFB et ONB, 2018



Comprendre l'érosion de la biodiversité nécessite de s'intéresser à la fois à la dynamique des écosystèmes et à celles des espèces.

2. Principe et objectifs de l'ABC

En 2010, les conclusions du Grenelle de l'Environnement mettent en évidence un manque de connaissances naturalistes homogènes sur le territoire national. Par ailleurs, la difficulté de mobilisation des financements par les communes pour acquérir des données naturalistes sur leur territoire limite la réalisation de cet objectif.

Les objectifs visés par la réalisation d'un ABC sont les suivants :



Améliorer les connaissances naturalistes du territoire ainsi qu'intégrer les enjeux de la biodiversité et de sa résilience dans les démarches d'aménagement.



Faciliter l'appropriation et la compréhension des enjeux de biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.



Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques et citoyens) en faveur de la biodiversité.

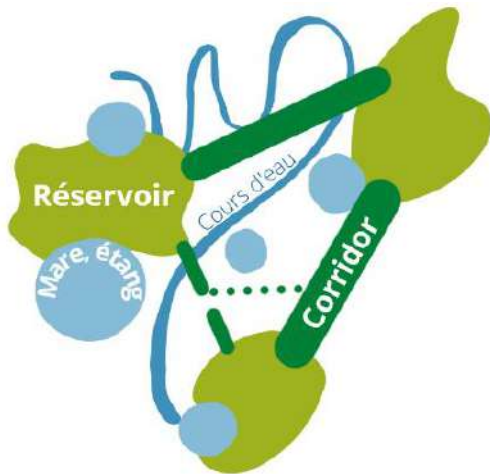


Figure 1 : Représentation schématique de la TVB (© ReNArd)

Enfin, les ABC participent à l'identification de la Trame Verte et Bleue (TVB) sur un territoire. La Trame Verte et Bleue est composée de corridors écologiques (haies, alignements d'arbres, réseaux de mares, bandes fleuries) qui permettent de relier des réservoirs de biodiversité. Ces réservoirs sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée.

Les corridors écologiques permettent donc le déplacement de la faune sauvage entre ces réservoirs. Ce sont également des milieux offrant des zones de refuge, de reproduction et d'alimentation.

Cet inventaire des réseaux écologiques permet de mettre à jour localement le maillage écologique et ainsi permettre de préserver ces entités paysagères.

L'objectif de la TVB est instauré par la loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2.



3. Présentation de la commune

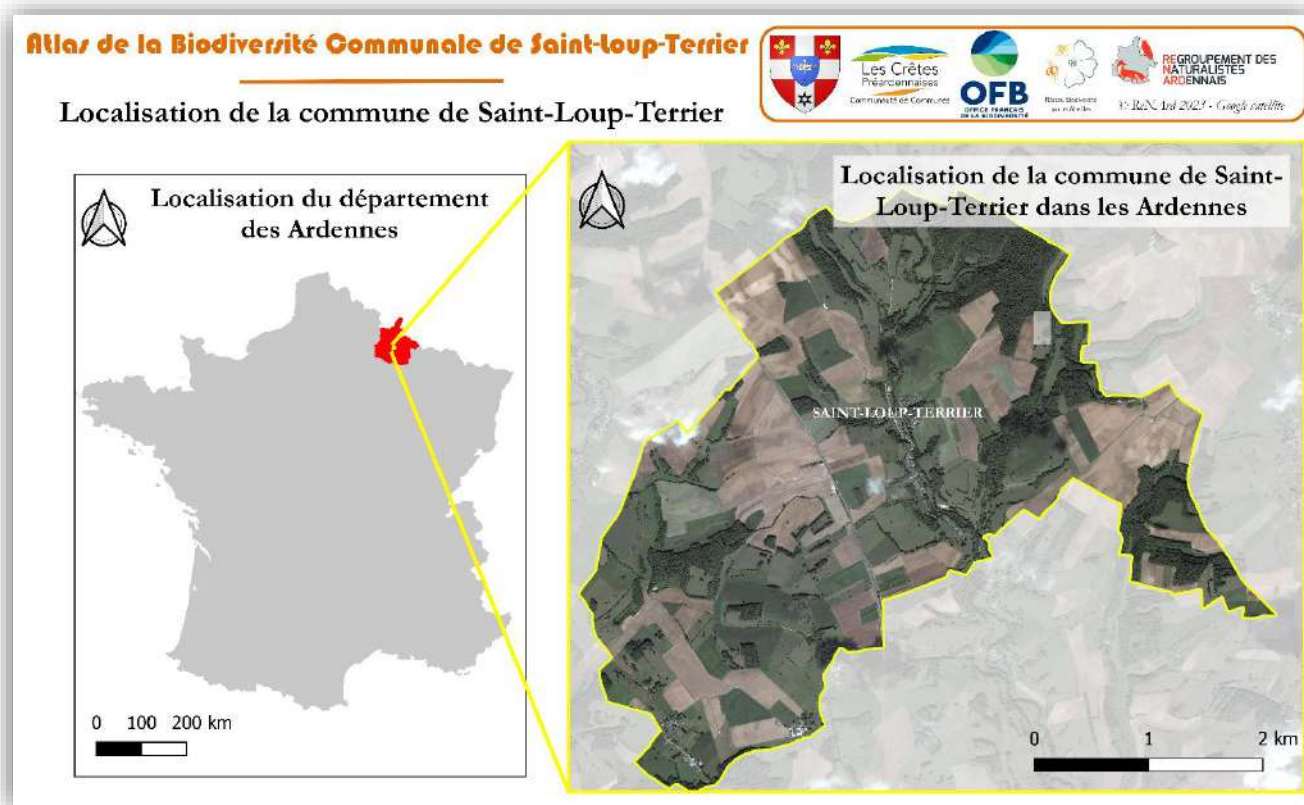
a. Présentation générale de la commune



Figure 2 : Commune de Saint-Loup-Terrier (© ReNArd)

La commune de Saint-Loup-Terrier fait partie de la Région Grand Est, dans le département des Ardennes (cf. Carte 1). Cette commune comprend le village de Saint-Loup-Terrier (dernière fusion avec Terrier le 6 février 1828) ainsi que plusieurs lieux-dits : Le Terme, Terrier, La cour des Rois, Bartilleux, Canivet, Les Normands et La Naeu d'Huy.

D'une superficie de 15,3 km² pour 182 habitants, la commune est située sur le territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.



Carte 1 : Localisation de la commune de Saint-Loup-Terrier (08130)

La commune dispose d'un établissement scolaire dans le village de Saint-Loup-Terrier.

En 2018, la répartition de l'occupation du sol (CLC) est la suivante : forêts (16,7 %), terres arables (45,6 %), prairies (37,7 %), les zones urbanisées ne sont pas prises en compte (Source : *Ministères de la Transition Ecologique – Données statistiques – CLC*).

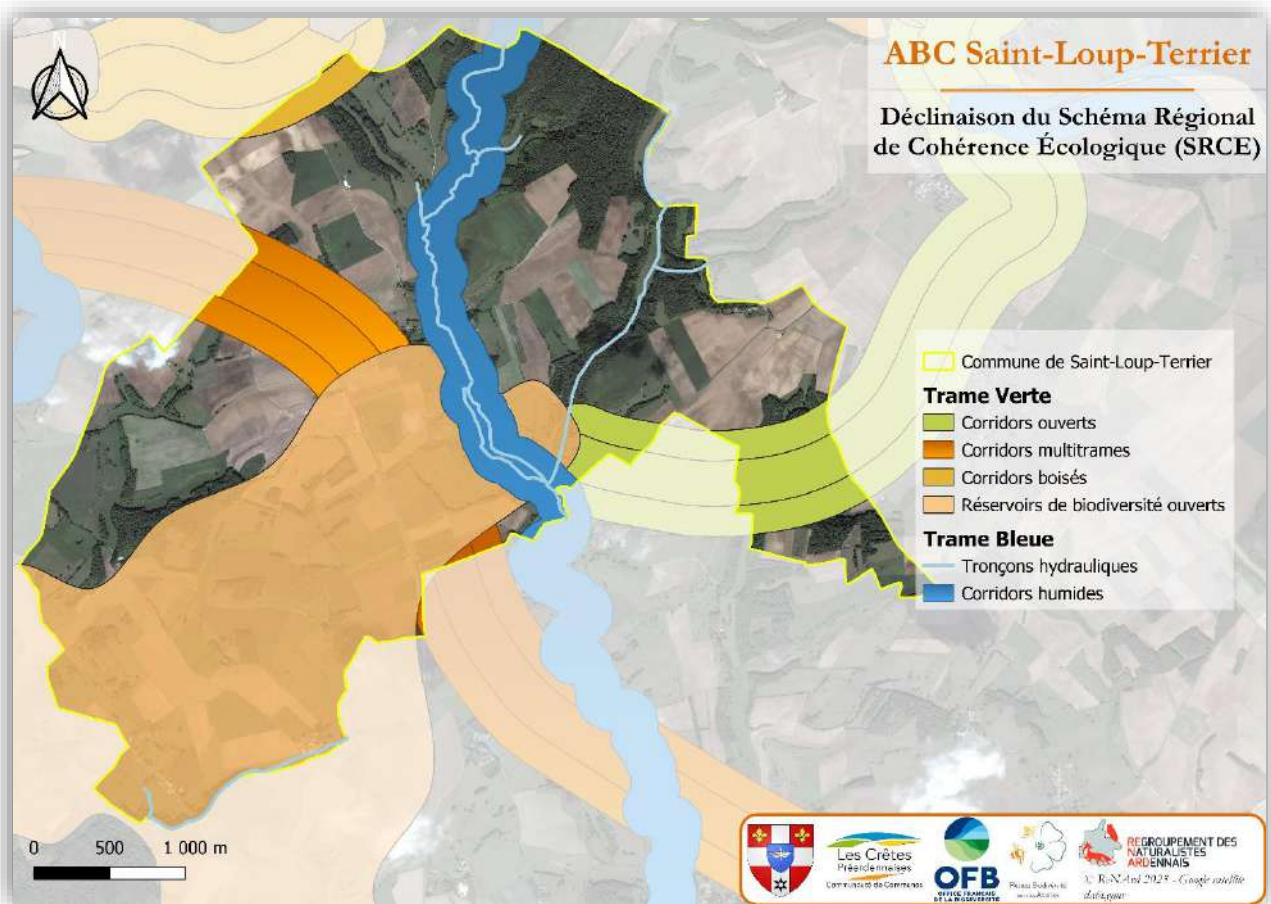
Le territoire de la commune est donc principalement marqué par un paysage agricole de polyculture-élevage. Depuis 1950, le paysage de Saint-Loup-Terrier a évolué (cf. Figure 3). Le remembrement a conduit à l'agrandissement des surfaces parcellaires et à une diminution des prairies au profit des cultures. Cette modification des pratiques agricoles a conduit à une disparition des éléments paysagers de type haies et alignements d'arbres (conservés dans les pâtures). Les boisements et bosquets semblent quant à eux avoir été conservés.



Figure 3 : Comparaison du paysage de la commune de Saint-Loup-Terrier - Photographie aérienne 1950 – 1965 (gauche) et photographie aérienne 2019 (droite) (Source : Remonter le temps – Géoportail – IGN)

D'après le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), la commune est traversée du Nord au Sud par le ruisseau de Saint-Lambert (cf. Carte 2).

Ce SRCE met en évidence quatre types de corridors écologiques et deux réservoirs de biodiversité sur la commune. D'après ce SRCE, le territoire de la commune de Saint-Loup-Terrier est donc largement couvert par une Trame Verte et un réservoir de biodiversité ouvert. L'inventaire de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune, plus fine que le SRCE, a permis la mise à jour du maillage écologique.



Carte 2 : Déclinaison du SRCE au sein de la commune de Saint-Loup-Terrier

Sur le périmètre de la commune, aucune zone protégée ou d'inventaires n'est présente.

b. L'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Loup-Terrier

En 2020, la commune de Saint-Loup-Terrier a initié un Atlas de la Biodiversité Communale en partenariat avec l'association locale de protection de la nature, « Le Regroupement des Naturalistes Ardennais » (ReNArd), et en partenariat technique avec l'association « Réseau Biodiversité pour les Abeilles » (RBA). L'association ReNArd était déjà en lien avec la commune de Saint-Loup-Terrier pour la gestion d'une pelouse calcaire située sur un terrain communal. Cette gestion est sous couvert d'une convention. L'association RBA est également liée au « Rucher école » situé sur la commune de Saint-Loup-Terrier. Ce groupement d'apiculteurs ardennais offre des cours et des formations à tous les apiculteurs désireux d'améliorer leurs connaissances.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche animée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national. Le programme a été également soutenu par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Depuis 2021, la commune et les associations partenaires ont organisé des actions de sensibilisation auprès du grand public, habitants ou extérieurs à la commune.

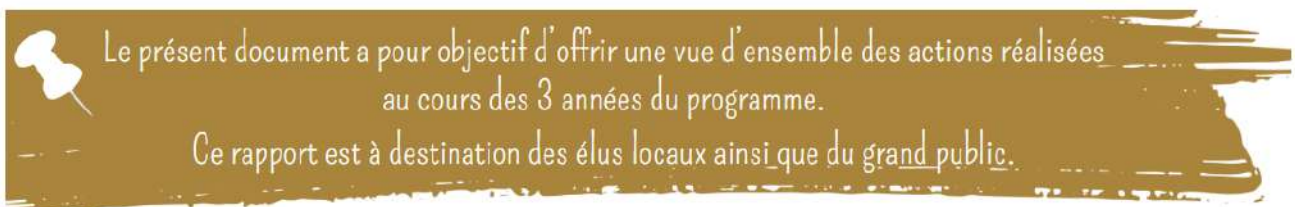
Cette sensibilisation a été réalisée sous forme d'animations abordant différentes thématiques autour de la biodiversité. Des ateliers bricolage ont permis aux participants de repartir avec des aménagements pour accueillir la faune sauvage dans leur jardin. Des sorties nature sont venues compléter ces animations pour faire découvrir aux petits et aux grands la richesse du patrimoine naturel de la commune de Saint-Loup-Terrier. La commune de Saint-Loup-Terrier disposant d'une école (grande section et CP), des animations ont pu être proposées en collaboration avec la maîtresse d'école. Cet établissement fait partie d'un regroupement dispersé avec les établissements d'Ecordal et de Tourteron, l'ensemble des élèves de ce regroupement ont été réunis pour les interventions du ReNArd et de RBA à l'école de Saint-Loup-Terrier.

Cette sensibilisation est également passée par l'implication du grand public dans des inventaires participatifs et des chantiers bénévoles.

Au cours des années 2021 et 2022, plusieurs groupes faunistiques ont fait l'objet d'inventaires réalisés par les salariés de l'association ReNArd et de l'association RBA, avec l'appui des habitants et de bénévoles.

Ces actions se sont terminées en juillet 2023.

L'objectif de cet ABC était donc de compléter et porter à connaissance la richesse du patrimoine naturel de la commune. Connaître sa biodiversité permettra une meilleure action de sensibilisation des habitants et une meilleure prise en compte des enjeux dans la politique locale.



Animations Grand Public

Gratuites et ouvertes à tous.
Réalisées sous forme d'ateliers bricolage
et de sorties nature.
Diverses thématiques abordées.



Sensibiliser les petits
et les grands à la
biodiversité locale et
aux bons gestes !

- ⊕ **Samedi 2 juillet 2022 – 9h**
Atelier de construction de nichoirs à oiseaux
- ⊕ **Samedi 23 juillet 2022 – 14h**
Refuge au jardin – sortie nature à la découverte des papillons et libellules
- ⊕ **Vendredi 26 août 2022 – 19h**
La nuit de la chauve-souris

Les sachets de graines de fleurs sauvages ont été distribués aux participants des animations.

Cette action a permis de présenter les conseils et les astuces à mettre en œuvre pour faire de son jardin un refuge pour la biodiversité.

Les mélanges de graines ont été commandés au semencier alsacien NUNGESSER.

Plusieurs animations ont été proposées aux élèves du groupement scolaire au cours des années 2022 et 2023. Afin de sensibiliser sur un monde peu connu des enfants, il a été choisi d'aborder la thématique « les insectes de la commune de Saint-Loup-Terrier ». Cette thématique permet de présenter des espèces à la base de la chaîne du vivant et invite les enfants à contempler la diversité des formes et des couleurs liées à la biodiversité.



Figure 4 : Photographies des animations de l'ABC de Saint-Loup-Terrier (construction de nichoirs à oiseaux, animation scolaire, construction de gîte à chauve-souris, sortie nature pollinisateurs, sortie scolaire).

Depuis 2021, **8 animations** ont été réalisées sur la commune de Saint-Loup-Terrier :

- ⊕ **Dimanche 21 mars 2021 – 13h30**
Tordre le cou aux idées reçues sur les chauves-souris
- ⊕ **Samedi 17 avril 2021 – 13h30**
Refuge au jardin pour les pollinisateurs – construction d'hôtels à insectes
- ⊕ **Samedi 29 mai 2021 – 9h**
Connaître les oiseaux des jardins – Sortie nature
- ⊕ **Samedi 28 mai et samedi 18 mai 2022 – 14h**
2 sessions de présentation des inventaires pollinisateurs (RBA)

Distribution de graines

Jachères mellifères pour les agriculteurs
(bordures de cultures)

Mélange de fleurs sauvages pour créer
un carré de biodiversité dans son jardin

Tout le monde peut
participer à accueillir et
à préserver les
pollinisateurs !



Plantations de haies

Sous forme d'un chantier participatif, une quinzaine de bénévoles ont participé à la plantation de 230 mètres de haies bocagères sur un terrain communal.

Un moment convivial de restauration de la Trame Verte !



Figure 5 : Chantier bénévole de plantations de haies (© ReNArd)

Dans le même cadre, une seconde plantation de haie, prévue sur un ancien chemin agricole, va également être réalisée en automne 2023 par un pépiniériste. Une création de mare est également prévue dans le Rucher École afin d'offrir un point d'eau à la faune sauvage et notamment aux insectes pollinisateurs.

Matériels d'observations de la faune sauvage

La commune met à disposition des habitants des pièges photographiques.

Installation d'une caméra nichoir.



Permettre les observations participatives !

Inventaires de la biodiversité et de la TVB

- Reptiles
- Chauves-souris (Chiroptères)
- Apidae et Syrphidae (Pollinisateurs)
- Papillons de jour (Rhopalocères)
- Papillons de nuit (Hétérocères)
- Maillage écologique

Connaitre la biodiversité !

Trois panneaux de sensibilisation au format A2 ont été installés sur la commune de Saint-Loup-Terrier abordant différents thèmes : la plantation de haies bocagères (cf. Figure 6), l'installation d'un hôtel à insectes et la présentation du programme ABC (cf. Figure 7).

Un quatrième panneau, au format A4, a été installé sur la mairie de Saint-Loup-Terrier. Il a pour objectif de valoriser l'implication de la commune dans un programme d'ABC ainsi que de son engagement dans l'amélioration de ses connaissances sur la biodiversité locale et dans sa préservation.

La suite de ce rapport va porter sur la présentation du diagnostic écologique ainsi que les préconisations associées.

La commune de Saint-Loup-Terrier s'engage dans la préservation de la biodiversité !

La commune de Saint-Loup-Terrier participe à la restauration des corridors écologiques (haies et alignements d'arbres, boisements, mares et étangs, etc.) qui permettent le déplacement de la faune sauvage.

PAS DE TAILLE DU 15 MARS AU 15 AOÛT

Période de nidification des oiseaux et d'activité des insectes

En 2022, dans le cadre de l'ABC, un chantier participatif a permis de planter 230 mètres de haies champêtres sur ce terrain communal.

Merci aux bénévoles !

Les haies champêtres sont des écosystèmes dont dépendent de nombreuses espèces animales et végétales. Elles font donc partie du patrimoine naturel et ont une valeur paysagère.

UNE HAIE CHAMPÊTRE ?

- Plusieurs espèces locales (adaptées au sol et au climat)
- Différentes strates (arbrustes et arbres de tailles variées)
- Bandes enherbées (> 1 mètre, flore spontanée diversifiée)

LES INTÉRÊTS DES HAIES

- Réservoirs de biodiversité : zone de reproduction et d'alimentation (nectar, baies, fruits, etc.), couloir de dispersion et zone refuge
- Stockage du carbone et source d'humus (enrichit le sol en matière organique et favorise la faune du sol)
- Micro-climat : Brise-vent et ombrage (maintien de l'humidité du sol et réduction de la température de surface)
- Épuration et filtration de l'eau et des polluants du sol

Mésange charbonnière - Alimentation

Reproduction - Alimentation (variable)

Alimentation : nectar (adultes) et plantes hôtes (chenilles)

Monte religieuse - Déplacement - Alimentation

Alignement de murailles - Déplacement - Refuge

En 2020, la commune de Saint-Loup-Terrier a initié un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Ce programme a été soutenu par l'Office Français de la Biodiversité et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Aux côtés de la commune, cet ABC a été animé par l'association ReNARD avec le soutien technique de l'association RBA.

À quoi sert un ABC ?

- Améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire (inventaires naturalistes)
- Prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les politiques locales (préconisations)
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (animations, chantiers participatifs, etc.)

Plus de renseignements auprès de la commune de Saint-Loup-Terrier, de l'association ReNARD ou sur le site officiel (<https://abc.naturefrance.fr/>)

Figure 6 : Panneau pédagogique sur les plantations de haies bocagères sur la commune de Saint-Loup-Terrier

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Loup-Terrier

En 2020, la commune de Saint-Loup-Terrier a initié un Atlas de la Biodiversité Communale (2021 - 2023). Ce programme a été soutenu par l'Office Français de la Biodiversité et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Aux côtés de la commune, cet ABC a été animé par l'association ReNARD avec l'association RBA en partenaire technique.

LE PROGRAMME DE L'ABC ...

Sur les trois années du programme, 6 animations ont été proposées au grand public :

- Ateliers bricolage : hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris
- Sorties nature : les oiseaux de nos jardins, inventaire des pollinisateurs, refuge au jardin, etc.

Saint-Loup-Terrier disposant d'une école, plusieurs animations scolaires sur le thème des insectes ont été réalisées auprès des élèves.

Des formations ont été proposées par l'association RBA au "Rucher Ecole" située sur la commune.

La commune a souhaité participer à recréer la Trame Verte et Bleue sur son territoire :

- Création de deux haies bocagères
- Une quinzaine de bénévoles ont participé à la plantation de 230 plants d'arbrustes et d'arbres (utilisation de 12 essences locales)
- Création d'une mare

Une petite mare a été creusée sur le terrain du "Rucher Ecole" afin d'offrir un habitat pour de nombreuses espèces et un point d'eau pour la faune sauvage, dont les insectes pollinisateurs.

01 Amélioration des connaissances sur la biodiversité et mise à jour de la Trame Verte et Bleue

02 Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux en faveur de la préservation de la biodiversité

03 Créer des aménagements en faveur de la biodiversité locale

04 Rédaction du diagnostic écologique et des préconisations

Quelques espèces patrimoniales de Saint-Loup-Terrier

Les inventaires naturalistes permettant de recenser les espèces.

Plusieurs groupes faunistiques ont été inventoriés :

Reptiles	5 espèces	Oiseaux	27 espèces
Chauves-souris	11 espèces	Odonates	16 espèces
Papillons de jour	29 espèces	Mammifères	7 espèces
Papillons de nuit	160 espèces	Ornithoptères	3 espèces
Apidées et Syrphidae	58 espèces	Amphibiens	2 espèces

357 espèces 2021 - 2024

La Trame Verte et Bleue est constituée de corridors écologiques (haies, alignements d'arbres, réseaux de mares, etc.) qui relient des réservoirs de biodiversité et permettent le déplacement de la faune sauvage.

Le diagnostic écologique repose sur les résultats des inventaires naturalistes et la mise à jour de la Trame Verte et Bleue.

Ce diagnostic établit un état des lieux de la biodiversité et des zones à enjeu sur la commune.

Des préconisations sont associées afin d'offrir aux élus communaux, ainsi qu'aux habitants, des pistes d'actions pour préserver la biodiversité.

Figure 7 : Panneau d'information sur le programme ABC de Saint-Loup-Terrier

II. Méthodologie des inventaires

1. Inventaires faunistiques

a. Approche bibliographique préliminaire

Cette synthèse des données naturalistes s'appuie sur la base de données Faune Champagne-Ardenne (FCA), principale base de données naturalistes pour les Ardennes. Les inventaires faunistiques réalisés dans le cadre de cet ABC ayant débuté en 2021, la recherche bibliographique s'est concentrée sur la période allant du 31 décembre 2000 au 31 décembre 2020.

Sur cette période de 20 ans, des observations avaient déjà été enregistrées sur la commune :

Taxons	Nombre d'espèces
Avifaune (<i>oiseaux</i>)	95
Araignées	32
Mammifères	9
Rhopalocères (<i>papillons de jour</i>)	9
Chiroptères (<i>chauves-souris</i>)	6
Reptiles	3
Coléoptères	0
Hétérocères (<i>papillons de nuit</i>)	0
Odonates (<i>libellules et demoiselles</i>)	0

Tableau 1 : Synthèse des espèces observées entre le 31/12/2000 et le 31/12/2020 sur la commune de Saint-Loup-Terrier (base de données FCA)

La liste complète de ces 154 espèces est consultable en annexe 1.

b. Inventaire Reptiles

L'inventaire des reptiles a suivi le protocole POPReptiles des Réserves Naturelles de France. Ce protocole consiste à installer des plaques noires jouant le rôle de caches artificielles et de points pour la thermorégulation.

- Par site : 3 transects de 4 plaques espacées de 50 mètres dans la mesure du possible
- Installation un mois avant le premier relevé d'avril
- Passage tous les 15 jours entre avril et juin
- Prospection à vue à l'aller et en soulevant les plaques au retour



Figure 8 : Plaque à reptiles (© ReNArd)

Au total, **11 passages** ont été réalisés sur **quatre sites** : 09/04/2021 – 22/04/2021 – 06/05/2021 – 20/05/2021 – 02/06/2021 – 15/06/2021 – 28/06/2021 – 22/07/2021 – 04/08/2021 – 16/08/2021 – 16/09/2021.

En raison des conditions météorologiques particulières et du temps d'inventaire restant, il a été fait le choix de rallonger la période d'inventaire, en ajoutant quatre passages après le mois de juin.

Lors des inventaires de 2022, des prospections opportunistes ont été réalisées afin d'apporter des données complémentaires à cet inventaire reptiles.

c. Inventaire Chiroptères

L'inventaire des Chiroptères s'est déroulé sous forme de sorties nocturnes avec un détecteur d'ultrasons (Pettersson D240X) afin de pouvoir détecter les chauves-souris en vol.

Ce boîtier permet d'identifier les espèces ou bien groupes d'espèces grâce à la longueur d'onde utilisée et le type de signal.

Cet inventaire permet donc de détecter les espèces utilisant les habitats de la commune (territoire de chasse) même s'il ne permet pas de quantifier les populations.

L'été 2021 s'est caractérisé par des conditions météorologiques pluvieuses et fraîches. Les températures baissent rapidement le soir, l'activité des chauves-souris, et donc les sorties vers leurs territoires de chasse, étaient fortement réduites. Par ailleurs, ces conditions météorologiques ont également décalé les sorties au détecteur, initialement prévues début juin, elles ont finalement pu être réalisées seulement en août et septembre, lorsque les conditions se sont améliorées.

L'avantage de réaliser les inventaires après mi-août est de pouvoir contacter, en plus des adultes, des jeunes volants.

De ce fait, il a été choisi de réaliser l'inventaire sur **5 soirées** : 19/08/2021 - 20/08/2021, 26/08/2021, 05/09/2021 et 06/09/2021.

Un passage a été réalisé par points d'écoute, pour un total de **22 points d'écoute** répartis sur la commune.

L'animation grand public « La nuit de la chauve-souris » réalisée dans le village de Saint-Loup-Terrier le vendredi 26 août 2022 a permis de récolter quelques données supplémentaires.

d. Inventaires entomologiques

Ces inventaires ont porté sur trois taxons.

☉ **Rhopalocères (Papillons de jour)**

Cet inventaire a suivi le protocole STERF, basé sur la prospection le long de transects de 10 minutes. Ces transects sont répartis sur le territoire d'étude pour couvrir l'ensemble des milieux.

Lors des passages, avec l'utilisation d'un filet à papillons, les espèces sont identifiées et le nombre d'individus quantifié. Dans la mesure du possible, les passages doivent s'étaler tous les 15 jours entre mai et août, période d'activité des papillons de jour. Ces passages sont dépendants des conditions météorologiques (absence de pluie et de vent, température comprise entre 15 et 30°C).

Cet inventaire a débuté en 2021. Néanmoins, au vu des conditions météorologiques pluvieuses et fraîches de l'été 2021, il a été choisi de réaliser également des passages sur l'année 2022. La réalisation des prospections sur deux années consécutives permet de réduire le biais météorologique et potentiellement d'accroître la diversité en espèces.

Au total, 10 transects ont été inventoriés.

Sur l'année 2021, **5 passages** ont été réalisés : 02/06/2021 – 15/06/2021 – 21/07/2021 et 22/07/2021 – 04/08/2021 – 16/07/2021 et 17/07/2021.

Sur l'année 2022, **4 passages** ont été réalisés : 12/05/2022 – 21/06/2022 et 23/06/2022 – 29/07/2022 – 16/07/2022

Au total, **9 passages** ont donc été réalisés sur les **11 transects** déterminés sur le territoire de la commune.

Les déplacements entre les transects se sont majoritairement réalisés à pied, ce qui a permis d'ajouter des données d'observations hors protocole.

De plus, les observations opportunistes des papillons de jour ont également été notées lors des passages de l'inventaire reptiles.

L'animation grand public « Refuge au jardin - Sortie nature à la découverte des papillons et libellules » du samedi 23 juillet 2022, réalisée autour du village de Saint-Loup-Terrier a également permis l'observation d'espèces.

⊕ Hétérocères (Papillons de nuit)

Cet inventaire a été réalisé exclusivement par deux bénévoles de l'association ReNard, spécialistes dans ce taxon, Christophe DURBECQ et Jean-Pierre LAMOLINE.



Figure 9 : Piège de type tente avec lumière UV (attractive) et draps blancs pour l'observation (© ReNard)

Les inventaires des papillons de nuit sont réalisés à l'aide d'un piège lumineux, composés d'une ampoule UV diffusant à l'intérieur d'une tente. Un drap blanc est installé au sol afin de pouvoir détecter les papillons et éviter la mortalité due au piétinement. Les papillons de nuit sont alors attirés par cette lumière et se posent sur les draps blancs, où ils sont identifiés et souvent photographiés.

Au total, 7 passages ont été réalisés sur 3 zones : 13/04/2022 – 29/04/2022 – 21/05/2022 – 10/06/2022 – 23/07/2022 – 10/08/2022 – 29/10/2022.

Ces zones sont situées le long de pâturages et en boisement.

⊕ Apidae (Abeilles sauvages) et Syrphidae

Cet inventaire a été réalisé en 2021 par l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA).

Six passages ont été réalisés, répartis entre avril et septembre, pendant la période où la présence des pollinisateurs est la plus forte. Dix transects de 100 mètres ont été répartis sur la commune au niveau des habitats semi-naturels potentiellement attractifs pour ces pollinisateurs, à savoir au niveau des friches, des prairies, des lisières et des haies. Les insectes ont été capturés au filet à papillons pour être identifiés sous une loupe binoculaire, ou directement sur le terrain, et quantifiés. Les identifications des espèces capturées ont été réalisées par Clara AMY du RBA et confirmées par un spécialiste. Les abeilles domestiques ont aussi été



Figure 10 : Illustrations des espèces florales et pollinisatrices suivies (© RBA)

relevées pendant les inventaires. En parallèle, les fleurs sur lesquelles les pollinisateurs étaient observés ont été notées afin de pouvoir avoir des résultats entre les fleurs et les butineurs.

e. Observations opportunistes

Lors des inventaires protocolés, d'autres taxons ont été inventoriés par des observations opportunistes. C'est le cas des Odonates (Libellules et Demoiselles), des amphibiens et de l'Avifaune. Des pièges photographiques, avant d'être transmis à la commune, ont été installés sur trois zones (cf. Figure 11).



Figure 11 : Espèces détectées par les pièges photographiques sur la commune de Saint-Loup-Terrier (©ReNArd)

2. Inventaires de la Trame Verte et Bleue

L'inventaire de la Trame Verte et Bleue s'est déroulé en deux phases :

- ⊕ **Photo-interprétation** : cette méthode consiste à identifier à partir de photographies aériennes les éléments paysagers de la Trame Verte et Bleue (haies, alignements d'arbres, bosquets, cours d'eau, plans d'eau). Cette analyse est réalisée sur ordinateur avec l'utilisation d'un logiciel de Système d'Informations Géographiques (logiciel QGis) et la plateforme Géoportail. L'ensemble des éléments paysagers sont ensuite mis en évidence sur une cartographie du périmètre d'étude.
- ⊕ **Vérification terrain** : à partir de la cartographie réalisée par photo-interprétation, des observateurs vont vérifier sur le terrain la présence ou l'absence des entités répertoriées.
- ⊕ **Utilisation d'un drone** : les images aériennes de ce drone permettent de prospecter des zones difficiles d'accès et plus rapidement qu'un observateur au sol. Par ailleurs, le drone permet d'obtenir des images très récentes qui pourront ensuite servir de base de référence, par exemple dans le cas de destruction d'éléments paysagers.

Cet inventaire de la Trame Verte et Bleue permet de mettre à jour le maillage écologique d'un territoire à une échelle fine.

Cette cartographie peut ensuite venir compléter les documents d'urbanisme, de type PLUi.

III. Diagnostic écologique

1. Résultats des inventaires faunistiques

📍 Inventaire des Reptiles

Cet inventaire a permis la détection de **5 espèces de reptiles**, 4 espèces de lézards et 1 espèce de couleuvre, pour un total de 33 observations :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement sur la Liste Rouge Régionale de Champagne-Ardenne (2007)	Classement sur la Liste Rouge Nationale de France métropolitaine (2017)
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	X	LC (Préoccupation mineure)
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	LC
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	V (Vulnérable)	NT (Quasi-menacée)
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	AS (À surveiller)	LC
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	X	LC

Tableau 2 : Liste des espèces de reptiles détectées sur la commune de Saint-Loup-Terrier avec classements aux Listes Rouges (régionale et nationale)

Parmi ces espèces, **3 d'entre elles sont dites « patrimoniales »**, c'est-à-dire citées dans la Liste Rouge Nationale et/ou dans la Liste Rouge de Champagne-Ardenne avec le statut « R », « VU », « EN », ou « CR ».

Toutes les espèces de reptiles sont protégées (article 2 ou article 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021).

En comparaison de l'analyse bibliographique des données des Reptiles observés sur la commune du 31/12/2000 au 31/12/2020, 2 espèces ont pu être ajoutées.

Les plaques à reptiles ont été installées sur 4 sites présentant des milieux différents :

- Site 1 : Vergers avec mare
- Site 2 a : Pâturage ovin arboré
- Site 2 b : Pâturage ovin ouvert
- Site 3 : Pelouse calcaire en cours de fermeture et boisement alentour
- Site 4 : Pelouse, friche et étang



Figure 12 : Photographies de reptiles inventoriés sur la commune de Saint-Loup-Terrier

Lors du choix des sites, il fallut prendre en compte la possibilité de vol et de dégradation des plaques. De ce fait, ces zones ont été choisies pour leur faible fréquentation et l'absence de pâturage pour la durée de l'étude. Ces sites sont situés sur des parcelles privées avec accord des propriétaires.

L'Orvet fragile est l'espèce la plus observée sur les zones inventoriées de la commune de Saint-Loup-Terrier. Il a été détecté sous les plaques situées dans ou à proximité de haies et de boisements.

Le Lézard des souches a été observé uniquement sur le site 2, sous boisement. Les observations semblent correspondre au territoire d'un couple. Il est à noter que ces individus n'ont été contactés qu'à partir du mois d'août, ce qui met en évidence l'intérêt d'effectuer des inventaires tardifs.

Aucune observation n'a été faite sous les plaques à reptiles du site 1 (cf. Figure 13). Cependant, des Lézards des murailles ont pu être observés dans les tas de bois disposés dans le verger.

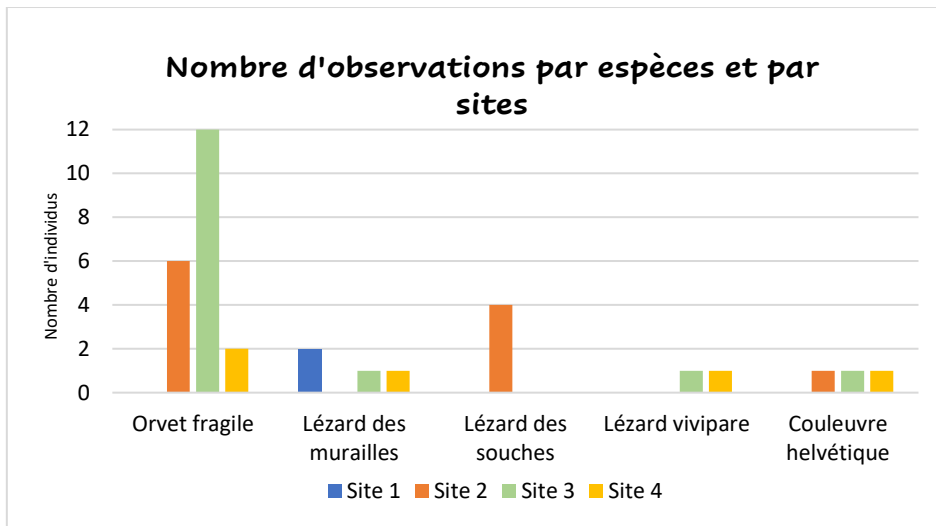
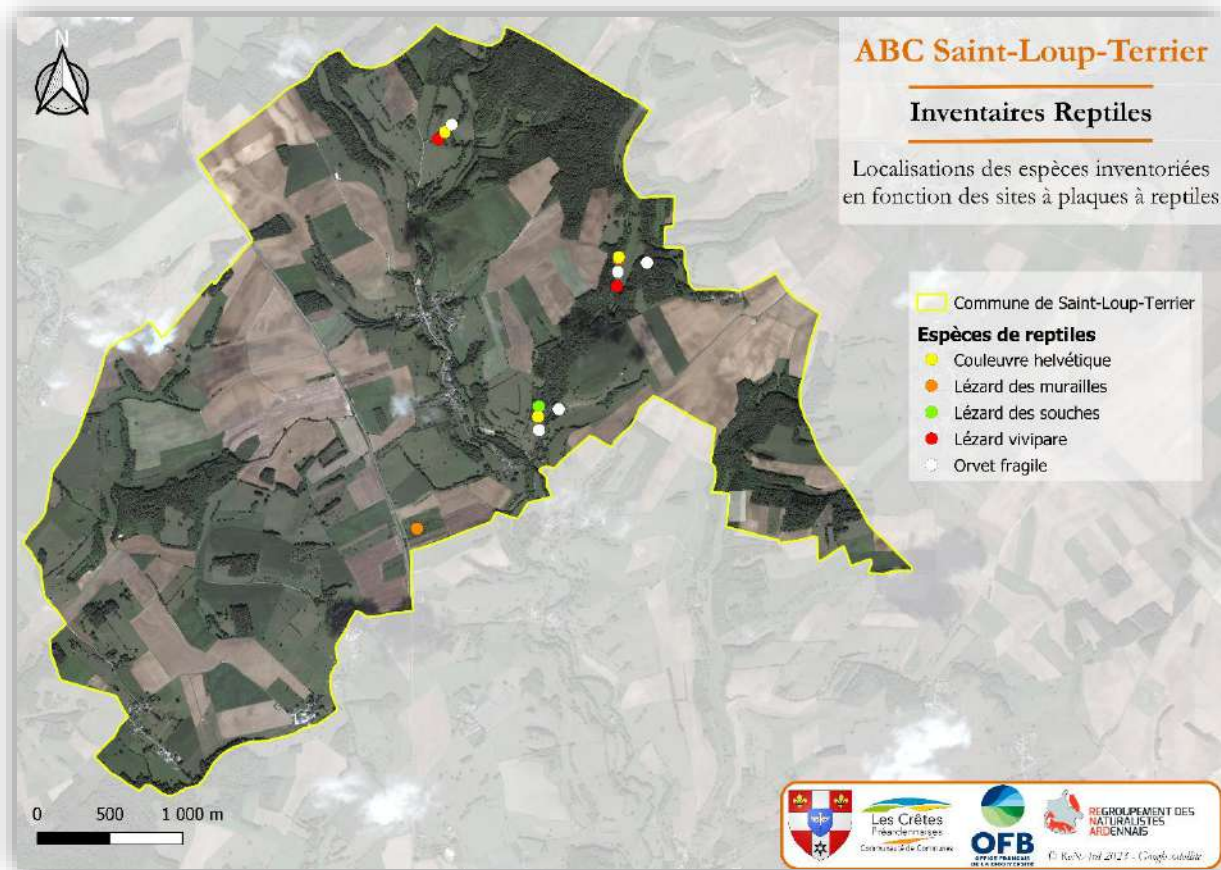


Figure 13 : Nombre d'observations par espèces et par site dans le cadre de l'inventaire Reptiles



Carte 3 : Localisations des espèces inventoriées selon les sites avec mise en place des plaques pour l'inventaire Reptiles sur la commune de Saint-Loup-Terrier

Il est à noter que plusieurs individus de Crapaud commun (*Bufo bufo*) ont également été observés sous des plaques à reptiles situées à proximité de plans d'eau (6 individus sur le site 2 et 1 individu sur le site 4).

🕒 Inventaire des Chiroptères

Cet inventaire a abouti à la détection de **11 espèces de chauves-souris** sur la commune de Saint-Loup-Terrier :

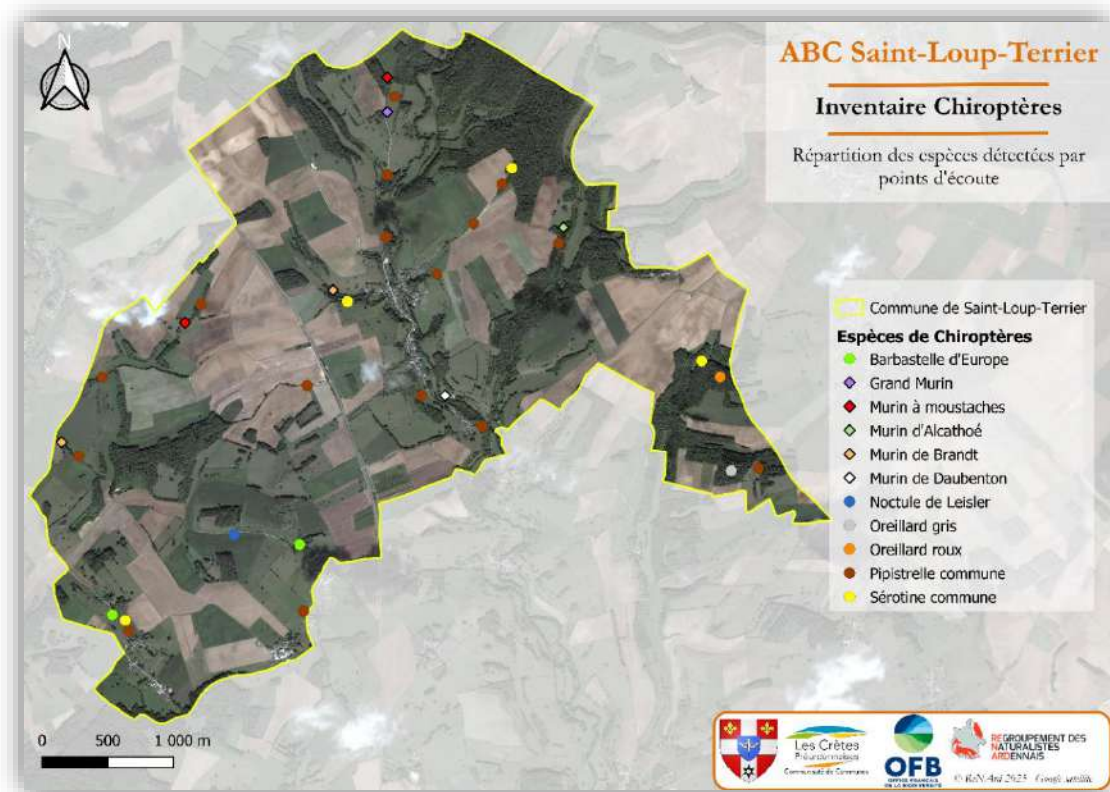
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement sur la Liste Rouge Régionale de Champagne-Ardenne (2007)	Classement sur la Liste Rouge Nationale de France métropolitaine (2017)
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	V (Vulnérable)	LC (Préoccupation mineure)
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	E (En danger)	LC
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	AS (À surveiller)	LC
Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	AP (À préciser)	LC
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	V	LC
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	AP	LC
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	V	NT (Quasi menacée)
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	AS	LC
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	AS	LC
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	AS	NT
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	AS	NT

Tableau 3 : Liste des espèces de chauves-souris détectées sur la commune de Saint-Loup-Terrier avec classements aux Listes Rouges (régionale et nationale)

Toutes ces espèces **sont dites « patrimoniales »**, c'est-à-dire citées dans la Liste Rouge Nationale et/ou dans la Liste Rouge de Champagne-Ardenne avec le statut « R », « VU », « EN », ou « CR ».

La présence du Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) a été rapportée à l'association ReNArd par des habitants de la commune, l'espèce occupant une partie de leur habitation.

En comparaison de l'analyse bibliographique des données des Chiroptères observés sur la commune du 31/12/2000 au 31/12/2020, 7 espèces ont pu être ajoutées.



Carte 4 : Répartition des espèces de chauves-souris détectées lors des points d'écoute sur la commune de Saint-Loup-Terrier

La Pipistrelle commune est l'espèce la plus fréquemment observée sur le territoire (15 détections sur un total de 41 données).

Plusieurs espèces ont été détectées à une seule reprise sur le territoire de Saint-Loup-Terrier : Murin de Daubenton, Murin d'Alcathoé, Grand Murin, Noctule de Leisler, Oreillard gris et Oreillard roux.

Les points constitués exclusivement, ou presque exclusivement, de grandes cultures et démunis de corridors écologiques sont très peu utilisés par les chauves-souris. Le seul point d'écoute n'ayant pas abouti à la détection d'un individu est situé sur ce type de milieu agricole ouvert.

À l'inverse, les points situés en lisière de boisement ont chacun permis de détecter 3 espèces. Ceci met en évidence l'importance des corridors et des milieux forestiers pour les chauves-souris (territoires de chasse et gîtes).

📍 Inventaire des Rhopalocères

Au total, **29 espèces de papillons de jour** ont été inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom scientifique
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>
Argus frère	<i>Cupido minimus</i>	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	Procris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	Souci	<i>Colias crocea</i>
Demi-argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>
Grand Mars changeant	<i>Apatura iris</i>	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>		
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>		
Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>		
Paon du jour	<i>Aglais io</i>		
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>		

Tableau 4 : Liste complète des espèces de papillons de jour inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier

Sur ces 29 espèces, **seul le Flambé est listé en catégorie rouge (en danger, vulnérable ou rare) sur la Liste Rouge Régionale des Insectes de Champagne-Ardenne (2007).**

Le Flambé a été détecté à 3 reprises sur le territoire de la commune de Saint-Loup-Terrier lors des animations, réalisées sous forme de sorties nature, du 29 mai 2021 et du 23 juillet 2022.

Les autres espèces n'ont pas de classement sur les Listes Rouges Régionales et classées « Préoccupation mineure » sur la Liste Rouge Nationale.



Figure 14 : Photographies de cinq espèces de papillons de jours inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier

En comparaison de l'analyse bibliographique des données de papillons de jour observés sur la commune du 31/12/2000 au 31/12/2020, 21 espèces ont pu être ajoutées.

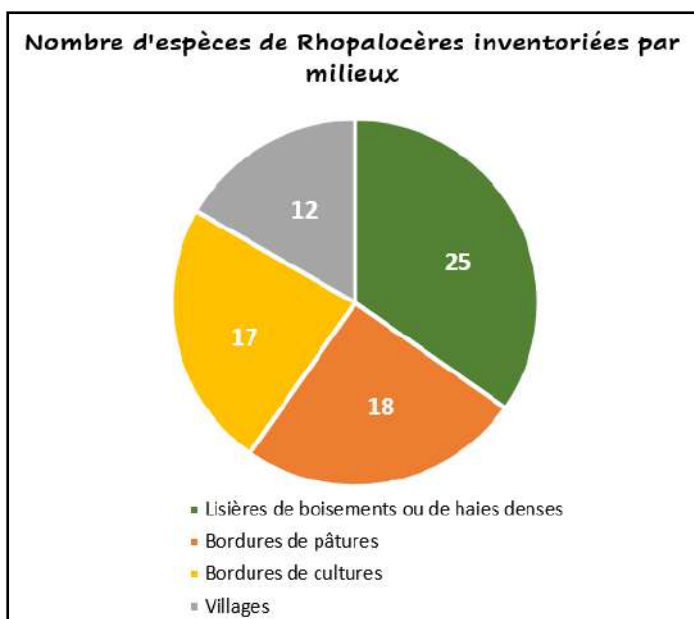


Figure 15 : Répartition du nombre d'espèces de papillons de jour inventoriées par milieu

D'après les résultats de cet inventaire, la plus grande diversité d'espèces est rencontrée en lisière de boisement et de haies denses (cf. Figure 15).

Hormis le Tristan et l'Argus frêle, l'ensemble des autres espèces inventoriées ont été rencontrées au moins une fois sur ces lisières.

Certaines espèces, comme le Flambé, Le Grand Mars changeant, la Sylvaine, le Tabac d'Espagne, le Gazé et le Tircis ont été rencontrés uniquement dans ce milieu.

Ces lisières et les bordures de pâtures se partagent certaines espèces du fait de la présence de haies et boisements dans ces dernières. C'est le cas notamment pour la Belle Dame, le Citron et l'Aurore.

La majorité des espèces rencontrées sur les bordures de cultures l'ont également été dans les trois autres milieux. Ce sont des espèces relativement communes sur le territoire : Azuré commun, Demi-deuil, Myrtil, Paon du jour, Petite tortue, Piéride de la rave, Piéride du navet et Procris.

Cependant, trois espèces ont été rencontrées exclusivement en milieux ouverts (bordures des pâtures et de cultures) : Argus frêle, Petit nacré et Souci.

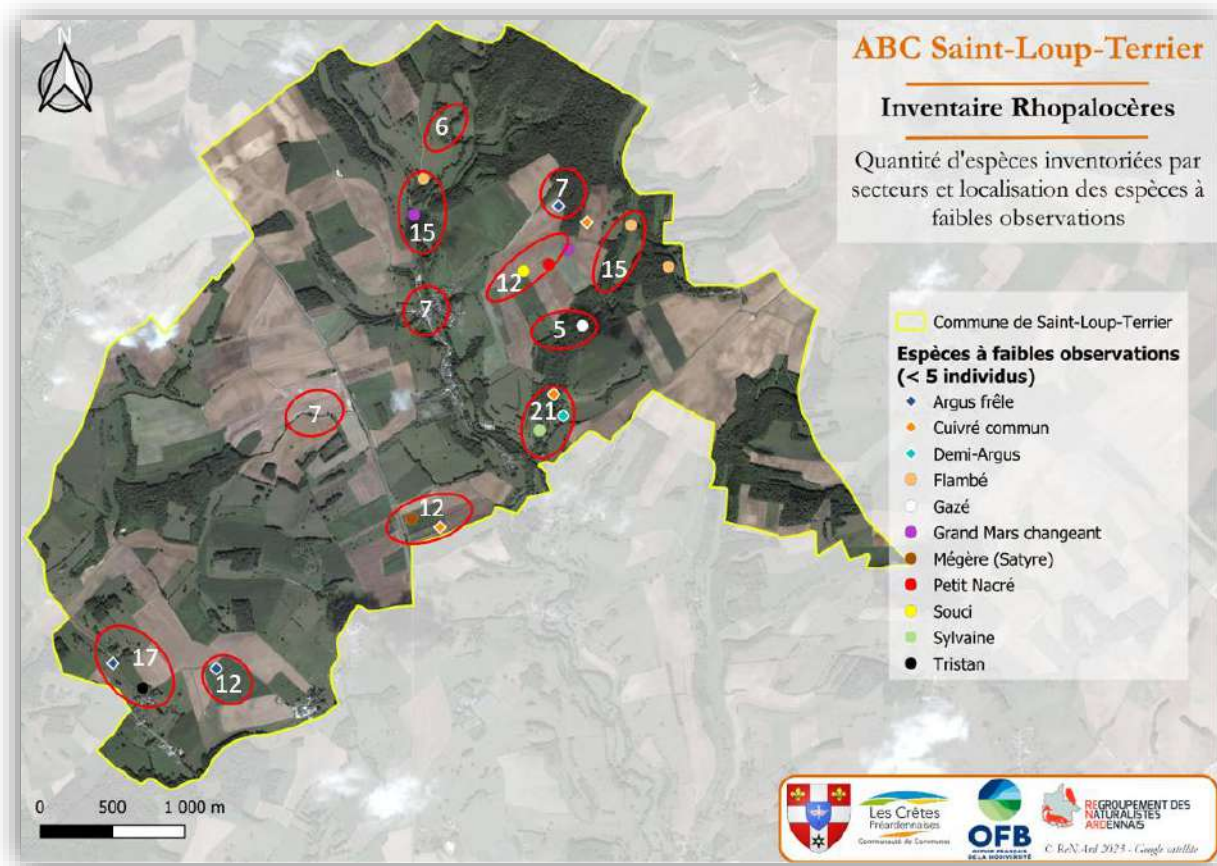
Ces espèces n'ayant été rencontrées qu'à une seule reprise sur le territoire d'étude, leur présence ne signifie pas qu'elles utilisent ce type de milieu.

Durant l'inventaire, le nombre d'individus par espèce a été estimé. Cela a permis de mettre en valeur une différence de présence en fonction des espèces :

Estimation de l'effectif d'individus observés par espèces		
< 5	5 - 30	> 30
Argus frêle	Aurore	Amaryllis
Cuivré commun	Azuré commun	Demi-deuil
Demi-argus	Belle Dame	Myrtil
Flambé	Citron	Paon du jour
Gazé	Nacré de la ronce	Piéride de la rave
Grand Mars changeant	Petite tortue	Piéride du navet
Mégère (Satyre)	Piéride du chou	Procris (Fadet commun)
Petit Nacré	Robert-le-diable (C-blanc)	
Souci	Tabac d'Espagne	
Sylvaine	Tircis	
Tristan	Vulcain	

Tableau 5 : Estimation de l'effectif d'individus observés par espèces de papillons de jour inventoriées

La quantité d'espèces de papillons de jour inventoriées par secteur est représentée sur la carte ci-dessous. La localisation précise des espèces à faibles observations est également illustrée (cf. Carte 5). Ces faibles observations peuvent être dues à un simple passage de l'individu sur la commune, et non à une utilisation des milieux.



Carte 5 : Quantité d'espèces de Rhopalocères inventoriées par secteurs et localisation des espèces à faibles observations sur la commune de Saint-Loup-Terrier

🕒 Inventaire des Hétérocères

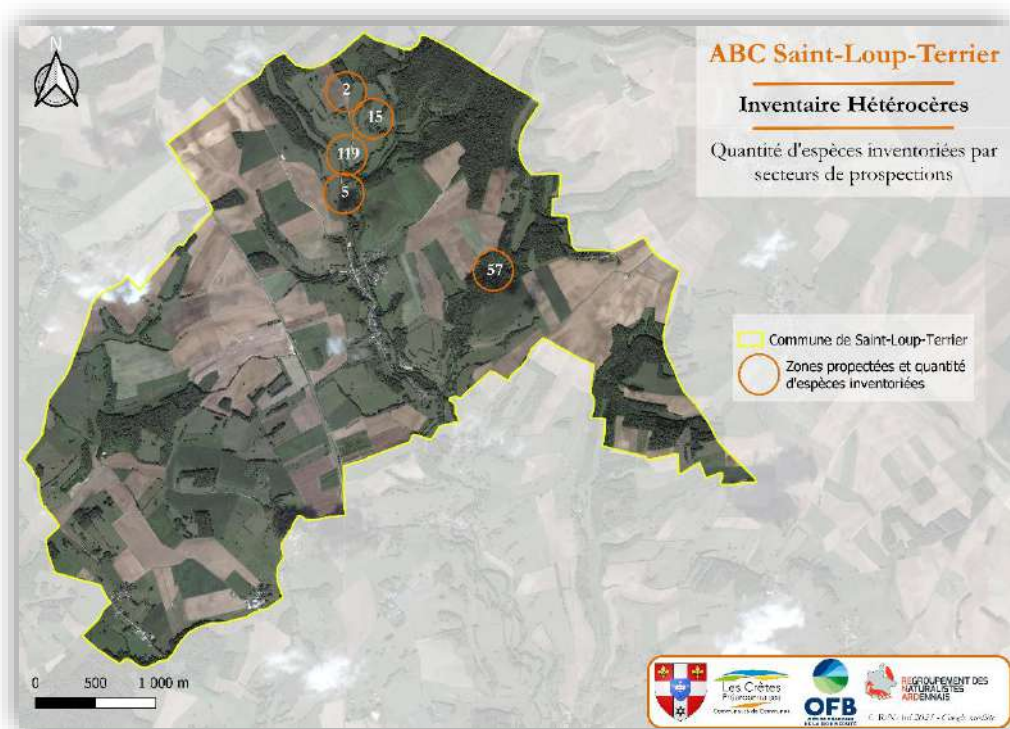
Au total, **169 espèces de papillons de nuit** ont été inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier. La liste complète des espèces de papillons de nuit inventoriées sur ce territoire est présentée en annexe 2. Parmi ces espèces, trois sont particulièrement intéressantes. C'est le cas de l'*Agriopis bajaria*, une espèce automnale peu courante et de la Noctuelle d'automne, *Dichonia aprilina*, assez répandue mais jamais en grand nombre, ce qui a pourtant été le cas lors des prospections sur la commune de Saint-Loup-Terrier. Et enfin *Eupithecia insigniata*, espèce rencontrée rarement, volant au printemps et vivant sur les arbres et arbustes fruitiers. Le territoire de la commune de Saint-Loup-Terrier a donc une riche diversité d'espèces avec certaines observations d'intérêt.

Néanmoins, les passages d'inventaire sont tributaires des conditions météorologiques (pluies, lunes, etc.). Ces conditions en 2022 n'ont malheureusement pas permis de réaliser un passage précoce en février-mars.



Figure 16 : Photographies de cinq espèces d'Hétérocères inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier

Aucune donnée d'Hétérocères n'était enregistrée sur la commune de Saint-Loup-Terrier entre le 31/12/2000 et le 31/12/2020. Cet inventaire a donc permis de réaliser un état initial des papillons de nuit sur ce territoire.



Carte 6 : Quantité d'espèces d'Hétérocères inventoriées par secteurs de prospections sur la commune de Saint-Loup-Terrier

📍 Inventaire des Apidae

Au total, **52 espèces d'abeilles sauvages** ont été inventoriées sur la commune :

Nom scientifique	F1	F2	F3	H1	H2	L1	L2	P1	P2	P3	Quantité d'individus	Liste Rouge (European Red List of Bees, IUCN Red List Category (Europe) 2014)
<i>Andrena cineraria</i>								x			4	LC (Préoccupation mineure)
<i>Andrena curvungula</i>			X								5	DD (Manque de données)
<i>Andrena dorsata</i>								x			1	DD
<i>Andrena flavipes</i>								x	x		4	LC
<i>Andrena florea</i>					x						1	DD
<i>Andrena fulva</i>					x						1	DD
<i>Andrena gravida</i>										x	1	DD
<i>Andrena haemorrhoa</i>								x	x		5	LC
<i>Andrena helvola</i>							x				1	DD
<i>Andrena labialis</i>		x							x	x	3	DD
<i>Andrena lagopus</i>									x		2	LC
<i>Andrena nigroaenea</i>				x							1	LC
<i>Andrena nitida</i>								x			2	LC
<i>Andrena strohmeilla</i>	x										3	LC
<i>Andrena subopaca</i>						x					1	LC
<i>Andrena vaga</i>								x			1	LC
<i>Andrena wilkella</i>		x									1	DD
<i>Anthophora plumipes</i>	x										1	DD
<i>Apis mellifera</i>	x	x	X	x			x	x	x	x	302	-
<i>Bombus campestris</i>	x										1	LC
<i>Bombus hortorum</i>		x									1	LC
<i>Bombus humilis</i>										x	1	LC
<i>Bombus lapidarius</i>		x		x							3	LC
<i>Bombus pascuorum</i>	x	x			x					x	11	LC
<i>Bombus pratorum</i>		x									1	LC
<i>Bombus sylvarum</i>										x	2	LC
<i>Bombus sylvestris</i>	x	x									2	LC
<i>Bombus terrestris</i>	x	x	X							x	5	LC
<i>Bombus vestalis</i>									x		1	LC
<i>Colletes cunicularius</i>								x			1	LC
<i>Eucera nigrescens</i>				x		x				x	6	LC
<i>Halictus scabiosae</i>		x									3	LC
<i>Halictus simplex agg</i>			X							x	4	LC
<i>Halictus tumulorum</i>										x	1	LC
<i>Lasioglossum calceatum</i>			X	x						x	3	LC
<i>Lasioglossum glabriusculum</i>										x	1	LC
<i>Lasioglossum laticeps</i>										x	1	LC
<i>Lasioglossum lativentre</i>									x		3	LC
<i>Melitta nigricans</i>				x							1	LC
<i>Nomada bifasciata</i>										x	1	LC
<i>Nomada fabriciana</i>				x			x				2	LC
<i>Nomada flava</i>						x					3	LC

<i>Nomada flavoguttata</i>							x				3	LC
<i>Nomada goodeniana</i>						x					1	LC
<i>Nomada lathburiana</i>							x				1	LC
<i>Nomada ruficornis</i>						x					3	LC
<i>Osmia aurulenta</i>		x									1	LC
<i>Osmia bicornis</i>	x										1	LC
<i>Panurgus dentipes</i>				x							1	LC
<i>Sphecodes ephippius</i>							x				1	LC
<i>Trachusa byssina</i>		x									1	LC
<i>Xylocopa violaceae</i>				x							1	LC

Tableau 6 : Liste complète des espèces d'abeilles sauvages identifiées sur la commune

Sur les 52 espèces, **9 espèces** sont classées **DD (Data déficient)**, ce qui se révèle intéressant en termes de données dans le département des Ardennes puisque peu de données sont disponibles sur ces espèces pour pouvoir les classer plus précisément au niveau de la liste rouge. Par ailleurs, sur les 6 familles d'abeilles sauvages présentes en France, 5 sont présentes sur le territoire. Il est à noter la forte présence de l'abeille domestique sur près de l'ensemble des transects, pour un total de 302 individus observés sur la saison de prospection.

Par ailleurs, la présence d'abeilles « coucous », du genre *Sphecodes* ou *Nomada*, sur certains transects est intéressante à relever. En effet, ces abeilles parasitent d'autres abeilles sauvages et leur présence est un bon indicateur de leurs populations hôtes. Enfin, une majorité des espèces observées sont de type terricole, c'est-à-dire qu'elles nidifient dans le sol. Cela signifie que la commune affiche assez d'éléments paysagers propices à leur nidification.



Figure 17 : Exemples d'espèces d'Apidae observées sur la commune de Saint-Loup-Terrier

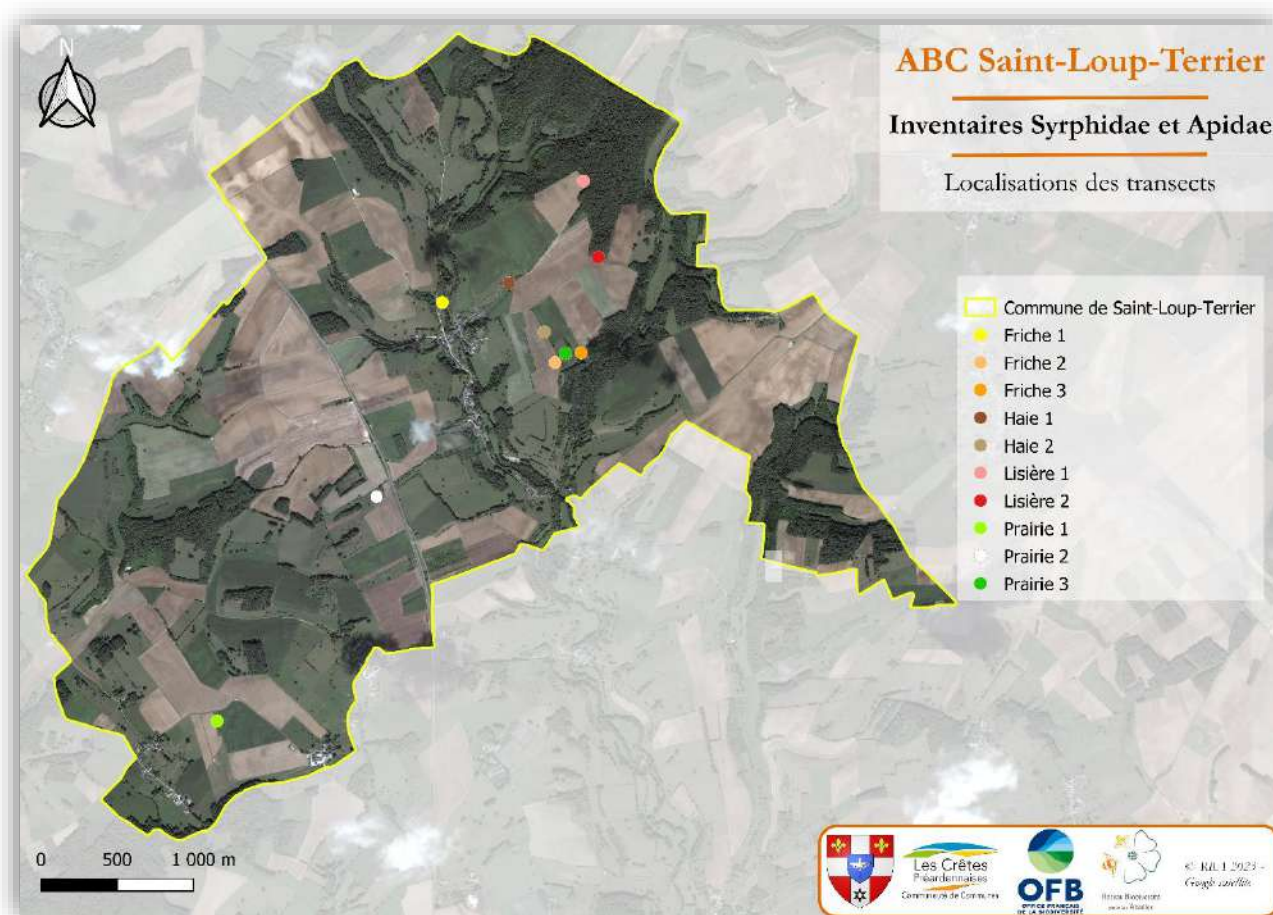
D'un point de vue botanique, les espèces mellifères qui étaient butinées par les abeilles sauvages ont été les suivantes : la Balsamine de l'Himalaya, la Campanule, la Centaurea jacée, la Ficaire, le Lotier corniculé, le Millepertuis, l'Origan vulgaire, le Pissenlit, la Ronce, la Scabieuse des champs, le Sénéçon Jacob, le Trèfle blanc et la Vesce sp. Le Pissenlit s'est révélé le plus attractif en termes d'abondance d'insectes au printemps, avec la présence d'abeilles sauvages qui réalisent leur cycle au printemps.

Les habitats présentant la plus grande richesse spécifique en termes d'espèces sont la friche 3, la haie 1 et la prairie 3. Cela paraît cohérent par rapport au paysage et aux habitats. Effectivement, ces trois habitats sont directement connectés et présentent à la fois une richesse floristique très intéressante et différents habitats de nidification propices pour accueillir une diversité d'Apidae.

Par rapport à l'ensemble des résultats, la commune de Saint-Loup-Terrier montre un véritable potentiel dans sa diversité d'abeilles sauvages, notamment en termes de « biodiversité ordinaire ». Cependant, il est à noter que certains habitats, propices normalement à l'accueil des abeilles sauvages, ne se montrent pas aussi efficaces qu'attendu. En effet, certains de ces habitats sont détériorés, c'est le cas de haies trop entretenues et de lisières tronquées. En outre, il est à prendre en compte dans ces résultats la durée de l'inventaire sur une période d'un an qui ne suffit pas pour capter l'ensemble de la diversité de ces insectes ainsi que les conditions météorologiques non favorables aux populations de pollinisateurs pour l'année 2021.



Figure 18 : Connectivités entre les habitats



Carte 7 : Localisation des transects réalisés pour les suivis des Syrphidae et des Apidae sur la commune de Saint-Loup-Terrier

⊕ Inventaire des Syrphidae

Au total, **6 espèces de Syrphidae** ont été inventoriées sur la commune :

Nom scientifique	F1	F2	F3	H1	L1	L2	P1	P2	P3	Quantité d'individus
<i>Episyrphus balteatus</i>	x	x				x				26
<i>Eristalis pertinax</i>		x							x	2
<i>Eristalis tenax</i>		x	x	x	X		x		x	35
<i>Helophilus trivittatus</i>							x		x	4
<i>Sphaerophoria scripta</i>		x	x	x				x		22
<i>Volucella pellucens</i>		x							X	2
<i>Eristal sp.</i>		x								100

Tableau 7 : Liste complète des espèces de Syrphidae identifiées sur la commune

Il est à noter que certaines Eristales n'ont pas pu être identifiées. En effet, cela est dû à la quantité importante de ces insectes observés sur des patchs d'Origan vulgaire et qui n'ont pas pu être tous prélevés et identifiés du fait de leur nombre, mais qui reste cependant intéressant de noter même en restant à l'échelle du genre.

Une faible quantité d'espèces a été retrouvée sur la commune. Peu d'espèces aphidiphages (dont les larves se nourrissent de pucerons) ont été retrouvées sur les sites, elles sont pourtant souvent très communes en milieu agricole. Une année supplémentaire d'inventaire aurait été nécessaire pour compléter cet inventaire, la climatologie de 2021 ayant pu impacter les populations de Syrphidae.

D'un point de vue botanique, les syrphes ont été retrouvés en butinage sur le Lotier corniculé, la Matricaire inodore, l'Origan vulgaire, le Pissenlit, la Ronce, la Balsamine de l'Himalaya et la Scabieuse des champs. L'Origan vulgaire s'est révélé être le plus attractif pour attirer en nombre ces pollinisateurs. Ce résultat s'explique aussi par la forte présence de cette fleur sur l'un des transects où l'origan formait des patchs de fleurs conséquents.



Figure 19 : Exemples d'espèces végétales observées sur la commune de Saint-Loup-Terrier

⊕ Observations opportunistes

Lors des passages d'inventaires protocolés, **66 espèces** ont été identifiées par des observations opportunistes :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement sur la Liste Rouge Régionale de Champagne-Ardenne (2007)	Classement sur la Liste Rouge Nationale de France métropolitaine (2017)
Oiseaux (37 espèces)			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X	LC (Préoccupation mineure)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	AS (À surveiller)	NT (Quasi-menacé - nicheurs)
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	X	LC
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	AP (À préciser)	VU (nicheurs)
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	LC
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	X	LC
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	R (Rare)	EN (En Danger)
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	X	LC
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	X	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	X	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	LC
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	AS	LC
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	X	NT (nicheurs)
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	X	LC
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	AP	NT (nicheurs)
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X	LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	X	LC
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	X	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	AS	NT (nicheurs)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	X	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X	LC
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	E (En danger)	VU (nicheurs)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	AS	LC
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	V (Vulnérable)	NT (nicheurs)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	X	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X	LC
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	V	VU (nicheurs)
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	X	NT (nicheurs)
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	X	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	X	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	AS	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	X	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	X	LC
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	V	LC
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	X	LC
Odonates (16 espèces)			
Aeschne grande	<i>Aeshna grandis</i>	Rouge	X
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	X	X

Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	X	X
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	X	X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	X	X
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	X	X
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	X	X
Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>	X	X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	X	X
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrosoma nymphula</i>	X	X
Onychogomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	X	X
Orthétrum bleuisant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	X	X
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	X	X
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	X	X
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	X	X
Sympétrum vulgaire	<i>Sympetrum vulgatum</i>	X	X
Mammifères (7 espèces)			
Blaireau Européen	<i>Meles meles</i>	X	LC
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	X	LC
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	AS	LC
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	AS	LC
Ragondin*	<i>Myocastor coypus</i>	X	NA
Raton laveur*	<i>Procyon lotor</i>	X	NA
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	X	LC
Orthoptères (3 espèces)			
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	X	LC
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	X	LC
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea</i>	X	LC
Amphibiens (2 espèces)			
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	AS	LC
Grenouille verte ind.	<i>Pelophylax sp.</i>	X	X
Coléoptères (1 espèce)			
Petit capricorne	<i>Cerambyx scopolii</i>	X	LC

NA : Non Applicable, espèce non soumise à évaluation car introduite récemment ou présente occasionnellement

*Espèces introduites classées nuisibles

Rouge : Espèces en danger, vulnérable ou rare

Tableau 8 : Liste complète des espèces identifiées hors inventaire protocolé (observations opportunistes) sur la commune de Saint-Loup-Terrier

Parmi ces espèces, **16 d'entre elles sont dites « patrimoniales »**, c'est-à-dire citées dans la Liste Rouge Nationale et/ou dans la Liste Rouge de Champagne-Ardenne avec le statut « R », « VU », « EN », ou « CR ». La localisation des observations de ces espèces patrimoniales est présentée sur la carte 10.

Sur l'ensemble de ces observations opportunistes, 28 espèces viennent compléter la liste d'espèces inventoriées du 31/12/2000 au 31/12/2020.

Parmi ces espèces, la moitié correspondent à des Odonates, taxon qui n'avait pas encore été inventorié sur la commune avant cette étude.



Carte 8 : Localisations des espèces patrimoniales inventoriées lors d'observations opportunistes sur la commune de Saint-Loup-Terrier

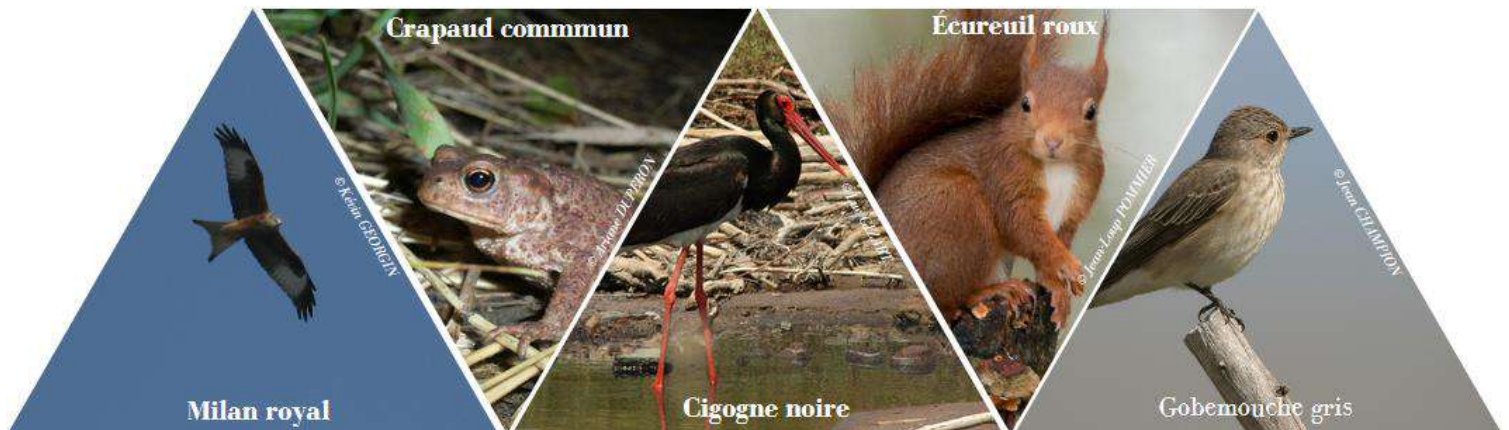


Figure 20 : Photographies d'espèces patrimoniales inventoriées sur la commune de Saint-Loup-Terrier

Sur l'ensemble des inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC, **338 espèces ont été inventoriées.**

2. La Trame Verte et Bleue

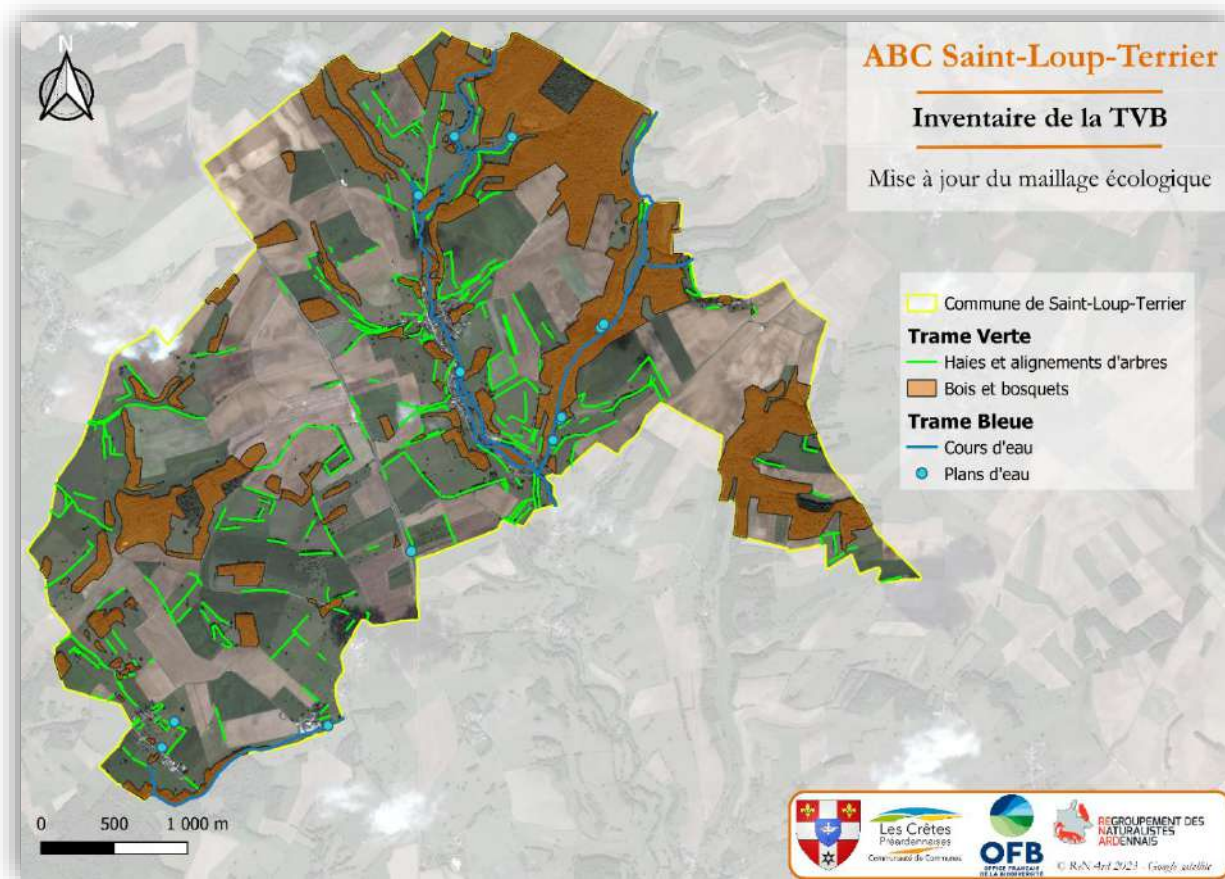
L'inventaire de la Trame Verte et Bleue a permis de mettre à jour le maillage écologique de la commune de Saint-Loup-Terrier (cf. Carte 9).

En comparant les photographies aériennes Google Satellite, utilisées pour le fond de carte des cartographies, avec les photographies aériennes de Géoportail et du drone, il est apparu que certaines surfaces boisées avaient disparu.

La mise à jour du maillage écologique met bien en évidence la présence d'une surface boisée représentant environ 20% du territoire de la commune.

La commune est également couverte par environ 35 kilomètres de haies et d'alignements d'arbres. Ces éléments paysagers ne sont présents plus que sur les parcelles de prairies.

Par ailleurs, 12 plans d'eau ont été inventoriés. Ces plans d'eau sont des étangs situés en propriétés privées, des mares de boisements et une mare en verger. Aucune mare en pâturage n'a été détectée.



Carte 9 : Trame Verte et Bleue (maillage écologique) sur la commune de Saint-Loup-Terrier

L'utilisation d'un drone a permis de compléter cet inventaire avec une vérification terrain supplémentaire.



Figure 21 : Photographies aériennes du drone de la commune de Saint-Loup-Terrier (© Sébastien NENNIG - Commune de Saint-Loup-Terrier).

3. Zones à enjeux

Sur le territoire de la commune, différentes zones représentent un enjeu pour la biodiversité.

⊖ Le cœur de village



Figure 22 : Village de Saint-Loup-Terrier (© ReNArd)

Au sein du village de Saint-Loup-Terrier, 1 espèce de chauve-souris (Petit Rhinolophe), 1 espèce de Demoiselle (Calopteryx vierge), 3 espèces d'oiseaux et 7 espèces de papillons de jour ont été détectées.

Ces chiffres montrent qu'un village peut accueillir la biodiversité dans ses espaces verts et ses bâtiments (privés et communaux), et d'autant plus en adaptant sa gestion et son entretien (cf. Partie IV).

Une plus grande implication des habitants dans les inventaires participatifs permettra d'obtenir de nouvelles observations et mettra ainsi en valeur la biodiversité liée aux villages.



Figure 23 : Espèces susceptibles d'être retrouvées dans les cœurs de village

⊖ Les haies, bosquets et boisements



Figure 24 : Photos de haies et de boisements sur Saint-Loup-Terrier (© ReNArd)

Les résultats obtenus sur les pollinisateurs (Apidae et Syrphidae) ne semblent pas montrer une forte attractivité pour ce taxon. Ceci peut être expliqué par le fait qu'une partie de ces éléments paysagers est dégradé, notamment par un fort entretien : absence de bande enherbée ou tonte rase en culture, haies peu fleuries à cause de coupes trop fréquentes, lisières trop entretenues empêchant la colonisation d'espèces herbacées et arbustives typiques de ces milieux.

Cependant, les résultats des inventaires de reptiles, chauve-souris, papillons de jour et papillons de nuit, mettent en évidence une grande diversité d'espèces détectées en lisière de boisements, de bosquets et de haies en prairies en comparaison des autres milieux.

Une gestion raisonnée de ces habitats, notamment avec la mise en place de fauche tardive sur les bandes enherbées et de réduction des coupes d'arbustes et d'arbres permettrait d'accroître la biodiversité de ces milieux (cf. Partie IV).

⊕ Les ripisylves et milieux aquatiques



Figure 25 : Photos de milieux aquatiques de Saint-Loup-Terrier (© ReNard)

Les ripisylves sont liées aux zones humides. Elles sont très riches en biodiversité du fait de leur utilisation par des espèces terrestres, aquatiques et semi-aquatiques. Sur Saint-Loup-Terrier, de nombreuses espèces d'Odonates ont pu être observées. L'ordre des Odonates regroupe les **Libellules** (Anisoptères - yeux en masque de ski et ailes étalées au repos) et les **Demoiselles** (Zygoptères - yeux globuleux et ailes jointes au repos). Les femelles pondent leurs œufs dans l'eau, les larves passent alors leur vie en phase aquatique dont elles sortent pour donner l'adulte volant (laissant des exuvies sur la végétation de bordure).



Figure 26 : Espèces utilisant les ripisylves et les milieux aquatiques

Les pièges photographiques ont également permis de mettre en évidence l'utilisation de ces zones comme point d'abreuvement pour les mammifères. Par ailleurs, les Couleuvres helvétiques sont également dépendantes de ces milieux aquatiques, leur alimentation étant notamment à base d'amphibiens et de poissons.

Néanmoins, il a été noté la présence de la Balsamine de l'Himalaya et de la Renouée du Japon près du cours d'eau au cœur du village. Ces deux plantes sont considérées comme des espèces exotiques envahissantes (EEE), dont la gestion nécessite de mettre en place un plan de gestion adapté afin de limiter leur développement et la colonisation d'autres milieux (cf. *Partie IV*).



Figure 27 : Photographies de la Balsamine de l'Himalaya et de la Renouée du Japon, deux plantes exotiques envahissantes présentes à proximité du cours d'eau au cœur du village de Saint-Loup-Terrier (© ReNard)

⊕ Les prairies



Figure 28 : Photos de prairies sur Saint-Loup-Terrier (© ReNArd)

Les prairies sont des milieux dont les éléments paysagers de type haies, alignements d'arbres et bosquets sont souvent conservés. Les prairies de pâturage peuvent également créer des habitats de type pelouses sèches qui possèdent un cortège d'espèces spécifiques. Ces prairies permettent également l'installation des orchidées sauvages, espèces floristiques souvent protégées et emblématiques de ces milieux.



Figure 29 : Espèces présentes sur les pâtures

D'après les relevés entomologiques sur les Apidae et Syrphidae, les prairies naturelles de fauches de Saint-Loup-Terrier présentent un fort potentiel d'accueil pour ces pollinisateurs. Les prairies naturelles de fauche permettent l'accueil d'une diversité d'espèces pollinisatrices. L'intérêt de cet habitat est notamment la diversité florale qu'il peut offrir et qui permet l'utilisation des espèces pollinisatrices spécialisées sur certaines fleurs sauvages non présentes sur les autres milieux de la commune. Les prairies de fourrage présentes sur la commune (à base de trèfle blanc), présentent aussi un fort potentiel pour les pollinisateurs à langue longue de type bourdons et abeilles domestiques. Ce type de prairie en particulier permet aussi de réduire la pression d'abeilles domestiques sur la commune en fournissant de la ressource alimentaire en quantité lors de la saison de floraison.



Figure 30 : Photos de prairies sur Saint-Loup-Terrier (© Clara AMY)

⊕ Zones à fauche tardive

Les zones à fauche tardive présentent une diversité florale importante, ce qui est nécessaire pour de nombreux insectes, notamment les insectes pollinisateurs. Cette diversité floristique permet d'offrir une diversité en morphologie florale et en ressources en nectar.

La diversité de papillons est corrélée à la diversité floristique. En effet, chaque espèce de chenille a une plante hôte ou un groupe de plantes hôtes spécifique pour son alimentation foliaire.



Figure 31 : Espèces susceptibles d'être présentes sur les zones à fauche tardive

Une zone présentant une grande diversité florale accueillera alors un cortège d'espèces diversifié.

Par ailleurs, ces zones étant soumises à peu d'entretien, il y a donc peu de dérangement et de mortalité pour les espèces utilisant ces milieux. Outre les papillons de jour, de nombreuses espèces d'insectes et d'araignées occupent ces milieux, c'est également le cas des micromammifères et de certains oiseaux qui utilisent ces milieux pour leur nidification (nid au sol)

Ces zones à fauche tardive sont donc à conserver et à multiplier dans la mesure du possible.

Avec un entretien adapté, les bords de chemins de la commune peuvent devenir des zones à fauche tardive riches en biodiversité.

⊕ Les friches

Les friches, où « prairies délaissées », présentent un fort intérêt en termes de ressources mellifères mais aussi de nidification. En effet, une zone en particulier à l'est de la commune est située en pente, avec une végétation très éparse offrant des zones de terre nues propices pour la nidification d'abeilles sauvages terricoles. Ces habitats peu entretenus permettent aussi le développement de certaines Orchidées, observées sur une des parcelles de la commune. Enfin, un cortège floristique particulier s'y est installé, pouvant répondre aux besoins de certains pollinisateurs spécialisés.



Figure 32 : Photos d'une friche sur Saint-Loup-Terrier (© Clara AMY)

 Ce diagnostic écologique a pour vocation à engager des initiatives de la part de la commune et des habitants afin d'améliorer le potentiel écologique du territoire.

IV. Préconisations de gestion et d'aménagements

1. Amélioration de la Trame Verte et Bleue

Afin d'améliorer et/ou restaurer la Trame Verte et Bleue, des aménagements peuvent être mis en place. Ces aménagements joueront le rôle de corridors écologiques et permettront ainsi le déplacement de la faune sauvage.



Les chauves-souris se servent de ces éléments paysagers comme territoire de chasse et pour se déplacer dans des milieux ouverts ou semi-ouverts. Ces structures verticales sont indispensables, elles renvoient les « cris » émis par les chauves-souris créant ainsi une route.

⊕ Plantations de haies : le type de haie est à adapter aux attentes et besoins

- **Typologies** : 1 rang ou 2 rangs
- **Espacement entre les plants** : 50 cm à 2 m
- **Espèces** : arbustives avec ou sans arbres



Utiliser au moins 5 espèces différentes, locales et non ornementales = valoriser la haie bocagère

⊕ Plantations d'alignements d'arbres

⊕ Créations et restaurations de mares

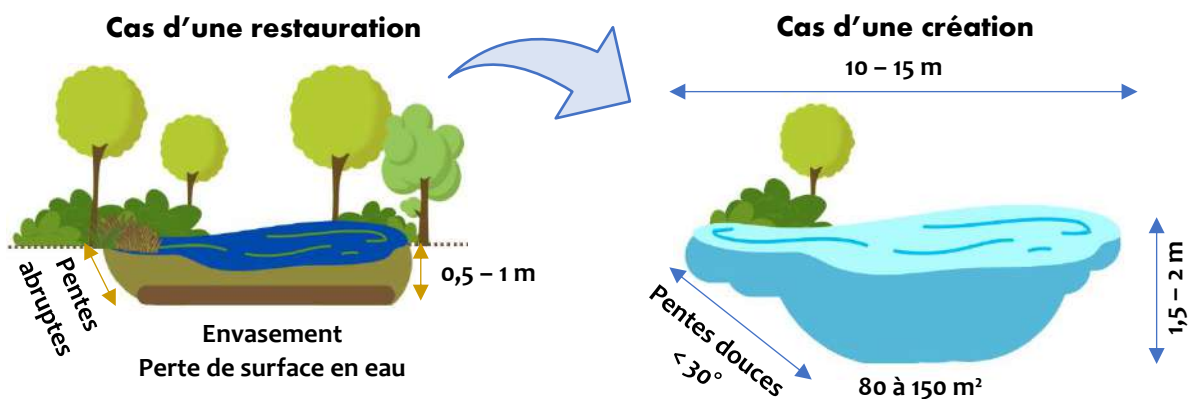


Figure 33 : Schématisation d'une restauration et d'une création de mare – l'objectif de la restauration d'une mare est d'obtenir le même schéma que lors d'une création (© ReNard)



La commune peut agir en :

- Créant des aménagements sur les terrains communaux
- Soutenant les projets des exploitants agricoles et propriétaires terriens

Les haies et alignements d'arbres participent à la **structuration du paysage** et peuvent même avoir une **valeur patrimoniale** (vieux alignements, anciens vergers, etc.).

D'un point de vue environnemental, ces éléments sont indispensables pour préserver la biodiversité :

- ⊕ **Corridors écologiques** qui permettent le déplacement de la faune sauvage sur un territoire, notamment pour les déplacements pour les reproductions et ainsi les échanges génétiques (brassage de gènes) entre populations, mécanisme indispensable pour la survie des populations d'espèces.
- ⊕ **Zone de refuge et d'abris**
- ⊕ **Zone de reproduction** (nidification, mise à bas, etc.)
- ⊕ **Zone d'alimentation** (baies pour les oiseaux et les mammifères, fleurs pour les pollinisateurs)

Ces éléments jouent également de nombreux autres rôles :

- ⊕ **Maintien du sol** : le système racinaire permet de lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement
- ⊕ **Filtration des intrants** : filtration racinaire des polluants du sol et réduction de la dissémination des polluants aériens par le système foliaire – amélioration de la qualité du sol et de qualité de l'eau
- ⊕ **Création d'un microclimat** qui permet de réguler les effets du changement climatique - zone d'ombre mais réfléchit aussi les rayons du soleil sur le sol
- ⊕ **Brise-vent** et **réduction de l'évapotranspiration** du sol
- ⊕ **Stockage de l'eau** et **fixation du carbone**



L'installation d'**aménagements artificiels complémentaires** viendra également pallier le manque d'éléments naturels (*abris à hérissons, gîtes à chauves-souris, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, etc.*).

Pour aller plus loin :

À l'échelle de la Région Grand-Est, un Appel à Projet TVB est porté par la Région Grand-Est, la DREAL Grand-Est et les Agences de l'Eau. À travers un programme TVB sur une ou plusieurs communes, les partenaires TVB apportent leur soutien financier. Une ou plusieurs associations locales peuvent alors venir en soutien technique pour animer le programme.



ACTIONS INDIVIDUELLES

Ces préconisations peuvent être mises en œuvre dans votre jardin.

- ⊕ Pas d'introduction de poissons dans la mare : prédateurs des insectes aquatiques et des amphibiens (adultes et larves).
- ⊕ Pour une haie, privilégier des essences locales et non ornementales qui seront adaptées aux pollinisateurs locaux.

Lorsque vous installez le gîte, n'oubliez pas également le couvert (point d'eau, ressources mellifères, arbustes et arbres à baies et fruits, etc.).

2. Taille des haies et des arbres

⊕ **Date d'entretien** : 16 août au 15 mars



Pour les terrains à usages agricoles, **l'interdiction de taille et de coupe entre le 16 mars et le 15 août** est inscrite et réglementée par la Politique Agricole Commune de 2023.

⊕ **Périodicité des entretiens** : entre 3 et 5 ans

⊕ **Outils** : Privilégier les coupes franches avec lamier ou barre-sécateur au gyrobroyeur. Le broyage des branches peut favoriser l'installation de pathogènes (fragilisation).

Réglementation hauteur de taille

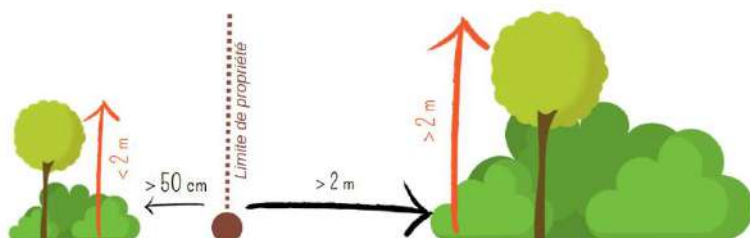


Figure 34 : Hauteur de taille réglementaire en fonction de la limite de propriété (communale, agricole, habitation) (© ReNARD)

⊕ **Préconisations** :

- Conserver une haie avec une épaisseur minimum de 2 mètres.
- Conserver une bande enherbée d'au minimum 1 mètre au pied.
- Éviter les tailles sommitales au-dessus de 4,5 mètres.

Les haies peuvent être maintenues à différentes hauteurs selon les besoins et les attentes du propriétaire. Pour les alignements d'arbres, une coupe sélective peut être réalisée mais jamais une coupe à blanc. L'entretien des haies et des arbres en têtard est possible. Cet entretien permet de limiter la hauteur des arbres, de bénéficier du bois de coupe (copeaux, affouragement bétail, etc.) et de créer des micro-habitats favorables à la biodiversité grâce aux cavités qui se creusent dans leur tronc.



Les vieux arbres ont un grand intérêt écologique. Des cavités se forment avec l'âge, offrant des refuges naturels pour les oiseaux, les chauves-souris, les petits mammifères et certains insectes.

Le bois mort (sur pied ou au sol) crée également des micro-habitats propices à de nombreuses espèces dont les champignons lignicoles et les insectes saproxyliques (espèces dont le cycle de vie est associé, directement ou indirectement, au cycle de dégradation du bois mort ou déperissant).



Figure 35 : Exemple d'un arbre à cavités (gauche) et d'un arbre mort sur pied creusé par les insectes saproxyliques et colonisé par des champignons lignicoles (droite) (© ReNARD)

Hormis pour des raisons de sécurité des usagers, la conservation des vieux arbres et du bois mort est donc fortement préconisée pour préserver la biodiversité associée, souvent spécifique à ces éléments paysagers.



ACTIIONS INDIVIDUELLES

L'ensemble des préconisations à destination des communes sont adaptées à votre jardin :

- Taille entre le 16 août et le 15 mars
- Maintien de bois mort sur pied et au sol
- Conservation des arbres creux et des souches

3. Gestion raisonnée des bords de routes et chemins

Le réseau routier, en fragmentant le territoire, contribue à la rupture des continuités écologiques et à réduire les habitats naturels.



De 2007 à 2012, seulement 22% des habitats d'intérêt communautaire sont dans un état de conservation favorable.

Source : SDES, AFB et ONB, 2018

Avec une gestion raisonnée, les bords de routes et de chemins peuvent alors jouer un rôle dans la préservation de la biodiversité :

- ⊕ **Corridors écologiques** : la flore a également besoin de ces couloirs de dispersion pour sa reproduction : déplacement des pollinisateurs entre les différents habitats via les bandes enherbées et dissémination des graines par le vent (anémogamie) et les animaux (zoogamie).
- ⊕ **Ressources alimentaires** : pour les pollinisateurs (papillons, abeilles domestiques et sauvages, bourdons, diptères, etc.), les insectes au sol (comme les carabes, coléoptères se nourrissant de gastéropodes) et les décomposeurs du sol (lombrics, champignons et bactéries). Les insectes étant à la base de la chaîne alimentaire, les favoriser c'est également inviter leurs consommateurs (oiseaux, chauves-souris, mammifères).
- ⊕ **Zones de refuge** pour la petite faune (lièvres, renards, chevreuils, etc.) et **de reproduction** pour les oiseaux nicheurs au sol dans les hautes herbes (Alouette des champs ou Perdrix).

Mise en pratique de la gestion raisonnée :

- ⊕ **Hauteur de coupe optimale** : au minimum 15 à 20 cm

Impacts de la hauteur de tonte/fauche



- Réduction de la mortalité de la petite faune du sol
- Couvert ombragé qui limite l'évapotranspiration du sol et favorise le développement floristique - maintien de l'humidité du sol
- Réduction de la colonisation d'espèces végétales dites "mauvaises herbes" peu exigeantes - augmentation de la diversité floristique
- Réduction de l'usure des couteaux de fauchage, les risques de casse du matériel et la consommation de carburant = impact économique

Figure 36 : Présentation des impacts de la hauteur de tonte et/ou de fauche (© ReNard)

- ⊕ **Période de fauche optimale entre fin août et fin mars** : après la floraison, la dissémination des graines et la période d'activité des insectes (fauche tardive).
- ⊕ **Maintenir des zones refuges** : lors des périodes d'entretien, il est préconisé de laisser des surfaces (bandes ou carrés) non fauchées qui serviront de zones refuges pour la faune.
- ⊕ **Moduler les périodes d'entretien et la quantité de passages** en fonction de l'utilisation de la zone. Les chemins agricoles pourront recevoir moins d'entretien qu'une route fortement fréquentée. L'entretien peut également être différencié sur la largeur d'une bordure.



Figure 37 : Exemples de combinaisons de différents types d'entretien applicable sur une bordure de bord de route (gauche) et de chemin (droite) (© ReNArD)

- ⊕ **Possibilité de semer des mélanges de graines**, comme des jachères mellifères. Cette technique permet de contrôler les espèces présentes sur les bordures, notamment lorsque des cultures sont à proximité afin d'éviter la dissémination d'adventices dans les cultures. Attention cependant à n'utiliser que des espèces locales et à surveiller d'éventuelles colonisations par des plantes exotiques envahissantes. Une végétation naturelle spontanée est tout de même à privilégier.

Les bords de route peuvent jouer un rôle de **zone tampon**. Le système racinaire des végétaux participe à préserver la qualité de l'eau en jouant un rôle de filtre naturel face aux polluants.

Un panneau de sensibilisation sur ces secteurs à gestion raisonnée permet d'informer les usagers des routes sur les changements de pratiques (non ce n'est pas un manque d'entretien !).

La gestion raisonnée des bords de routes et de chemins c'est donc adapter son entretien pour favoriser la biodiversité tout en assurant la sécurité des usagers.

4. Gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée reprend les principes de la gestion raisonnée des bords de routes et de chemins mais en application aux espaces verts.

Il s'agit donc d'adapter le mode de gestion à chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation.

Pour mettre en place la gestion différenciée, il est nécessaire de connaître ses espaces verts pour définir le type de gestion qui leur sera adapté et ainsi mettre en place une classification de ces espaces.

La quantité de codes peut être plus ou moins importante et doit s'adapter au contexte local. Pour chaque code, une fiche d'entretien doit être définie (tonte ou fauche, fréquence, type de désherbage, etc.).

Exemple d'une codification

Code 1 : espaces horticoles, espaces à fort entretien (*abords de la mairie, de l'église, etc.*)

Code 2 : espaces jardinés, sollicitant moins d'entretien (*espaces de jeux, zones de pique-nique, etc.*)

Code 3 : espaces rustiques, d'aspect plus naturel (*liaisons piétonnes, bords de pistes cyclable et de parkings, etc.*)

Code 4 : espaces naturels, à fauche tardive ou sans entretien (*bords de rivière, section d'un jardin/parc, etc.*).

Les principes de la gestion différenciée des espaces verts :

- ⊕ **Le choix dans les espèces végétales** : maintien volontaire d'une végétation spontanée ou mise en place de jachères apicoles/mellifères.
Éviter au maximum l'utilisation de plantes ornementales (espèces et variétés de plantes qui sont cultivées pour leurs « qualités esthétiques »),
Favoriser l'utilisation d'espèces végétales peu gourmandes en eau et d'un paillage biodégradable (copeaux, broyats de végétaux).



Figure 38 : Exemples d'espèces florales sauvages pouvant être semées (©Clara AMY)

- ⊕ **Diminuer les fréquences de tontes et augmenter la hauteur de coupe à 15 – 20 cm.**
Il est également recommandé de ne pas faucher tous les espaces au même moment pour favoriser différentes structures végétales et laisser des zones refuges pour la faune sauvage.
Il est également possible de tondre seulement des chemins de passage entre la végétation.



Figure 39 : Espèces mellifères indigènes communes dans les jardins et les pelouses (© Clara AMY)

- ⊕ **Recréer des micro-habitats pour la faune** : il est préconisé de conserver des arbres vieillissants ou morts sur pied qui offrent naturellement des micro-habitats (cf. *Partie IV – 2. Taille des arbres et des haies*). Des tas de branches, de cailloux et d’anciennes briques peuvent également être ajoutés.



Figure 40 : La gestion différenciée appliquée à différentes zones (©ReNard)

- ⊕ **Mise en place de zones de protection pour les plantes dites patrimoniales ou menacées.**
C’est notamment le cas de pelouses sèches à Orchidées. Ces zones doivent alors être balisées et l’entretien adapté au cycle de vie de ces espèces (fauche à 20 cm avant apparition des pieds puis plus d’entretien pendant la floraison).
- ⊕ **Zéro produit phytosanitaire** : préservation de la qualité de l’air, de l’eau et de la biodiversité dans son ensemble. D’autres techniques peuvent être utilisées, comme le désherbage thermique (et manuel sur de petites zones).



Jusqu’au vote de la Loi Labbé en 2017, les produits phytosanitaires étaient systématiquement utilisés dans les espaces verts. Cette loi interdit désormais leur utilisation dans le cadre de l’entretien des espaces verts municipaux.

- ⊕ **Gestion des déchets verts** : les déchets de tonte et de taille ainsi que les feuilles peuvent être valorisés en compost ou en paillage (utilisation par la commune ou mise à disposition des habitants).
- ⊕ **Mise en place de système de récupération des eaux de pluie**

La gestion différenciée permet également des économies de temps et d'argent tout en permettant aux espaces verts communaux de participer à la préservation de la biodiversité à une échelle locale.

À savoir que dans une zone avec peu ou pas d'entretien, la composition végétale va évoluer au cours du temps, « l'aspect » et le mélange d'espèces seront donc différents d'une année à une autre.

Tout comme pour la gestion raisonnée des bords de routes et de chemins, des panneaux de sensibilisation permettront d'informer les habitants et les promeneurs quant à cet engagement en faveur de la biodiversité.



ACTIONS INDIVIDUELLES

L'ensemble des préconisations à destination des communes sont adaptées à votre jardin.

Il suffit alors de définir des espaces à usages différents où y pratiquer une gestion différenciée : jardin potager, espace utilisable tondu (zones de repas, de détente, de jeux), fond de jardin avec de la fauche tardive, passages tondu entre des jachères mellifères ou des zones à fauche bisannuelle, etc.

5. Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes



En Europe, le nombre d'espèces exotiques envahissantes a augmenté d'au moins 76 % ces 35 dernières années.

Source : Ministère de la Transition Ecologique

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sont aussi bien des espèces de la faune (Frelon asiatique, Moustique tigre, Écrevisse de Louisiane, Ragondin, Poisson-chat, etc.) que de la flore (Renouée du Japon, les ambrosies, Balsamine de l'Himalaya, l'Élodée du Canada, etc.).



Figure 41 : Exemples de cinq Espèces Exotiques Envahissantes

Comme son terme l'indique, une EEE a été introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle, volontairement ou accidentellement, et son implantation et sa propagation menacent les écosystèmes, avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

Ces EEE deviennent envahissantes grâce, entre autres, à une grande **capacité d'adaptation** à leur nouvel environnement (espèces généralistes), à leur **capacité de dispersion et de colonisation** de nouveaux habitats ainsi qu'un **taux de reproduction élevé**.

Ces espèces causent une **perturbation de l'équilibre des écosystèmes** et peuvent entraîner une **modification du cortège d'espèces** d'origine (transmission d'agents pathogènes, apparition d'un nouveau prédateur, multiplication rapide du nombre d'individus colonisant les habitats d'espèces spécialisées, compétition accrue pour l'accès aux ressources alimentaires et aux sites de reproduction).



Une espèce exotique ne devient pas toujours envahissante.
Lorsqu'une espèce est déclarée envahissante, il est alors souvent trop tard pour réguler son impact.
Il est donc nécessaire d'appliquer le principe de prévention face à ces invasions biologiques.

À l'échelle communale, la principale gestion de ces EEE portera sur les espèces de plantes :

- ⊕ **Privilégier l'utilisation de plantes indigènes, idéalement locales.**

Les plantes ornementales peuvent devenir potentiellement envahissantes.

Bien que moins « esthétiques » pour certains, les espèces indigènes et locales sont adaptées à leur environnement, notamment aux conditions pédoclimatiques locales, ainsi qu'aux pollinisateurs.



38 % des espèces végétales d'eau douce introduites en France l'ont été pour des raisons ornementales et 29 % d'entre elles sont des plantes utilisées en aquariophilie

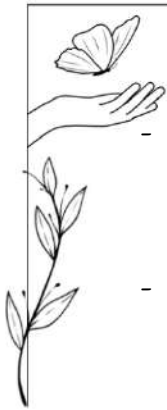
Source : Muller 2004

⊖ **Contrôle et surveillance**

Afin de permettre une détection précoce de l'installation de ces espèces, il est préconisé de former les acteurs du territoire (agents communaux, agriculteurs, habitants et élus) à la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes.

⊖ **Appliquer un mode de gestion et de lutte adapté** à l'espèce ciblée

Pour aller plus loin : Centre de ressources Espèces Exotiques Envahissantes.



ACTIONS INDIVIDUELLES

- **Ne pas relâcher dans la nature** des espèces « domestiquées » ou d'aquariophilie-terrariophilie.
 - ⇒ **La tortue de Floride**, espèce relâchée en milieu naturel par des propriétaires après achat comme petit animal de compagnie – mais le petit animal devient grand, vit longtemps et peut-être agressif.
- **Ne pas utiliser de plantes ornementales exotiques** : une plante exotique peut devenir envahissante et également introduire des espèces potentiellement envahissantes lors de son transport par les jardinerie.
 - ⇒ **L'arbre aux papillons** et le **bambou** sont des espèces « ornementales » qui envahissent les milieux et prennent la place des espèces indigènes.
 - ⇒ **Obama nungara** est un vers plat originaire d'Argentine dont l'arrivée en France métropolitaine fait suite à l'achat de terreau ou de plantes en jardinerie. Il est connu pour être un prédateur généraliste des invertébrés du sol, tel que les vers de terre, les gastéropodes et autres plathelminthes terrestres.

6. Les bâtiments et la biodiversité



Entre 2006 et 2015, la France a perdu plus d'un demi-million d'hectares de terres agricoles et d'espaces naturels, dont la moitié transformée en surfaces goudronnées.

Source : Bilan 2019 de l'ONB

Face à l'urbanisation, certaines espèces ont réussi à s'adapter à la perte d'habitats naturels en occupant les constructions humaines. Ces espèces, douées d'une grande résilience, sont alors devenues nos colocataires.

C'est souvent la méconnaissance de la faune sauvage vivant à nos côtés qui entraîne la peur et les problèmes de cohabitation.

IDÉES REÇUES ...

- ✗ Les chauves-souris pullulent : une femelle fait un seul petit par an (exceptionnellement deux). Ce sont les regroupements en colonie de mise-bas ou d'hivernage qui peuvent donner cette impression, mais elles seront présentes en nombre seulement sur une courte période.
- ✗ Les chauves-souris mangent les isolations et détruisent les câbles électriques : elles ne construisent pas de nid, n'apportent et ne déplacent pas de matériaux. Les chauves-souris se servent des espaces existants.
- ✗ Accueillir la faune entraîne des risques sanitaires : la transmission de maladies à l'homme est extrêmement rare et généralement limitée aux élevages (concentration d'individus d'une même espèce dans un espace réduit).

La compréhension et la prise en compte du cycle biologique des espèces vivant à nos côtés est primordiale pour une bonne cohabitation.

Comment cohabiter avec la faune sauvage ?

- ⊕ **Conserver les bâtiments patrimoniaux et municipaux** : églises, moulins, vieilles granges, pigeonniers, ruines, etc.
- ⊕ **Intégrer des aménagements aux travaux de rénovation et de construction**

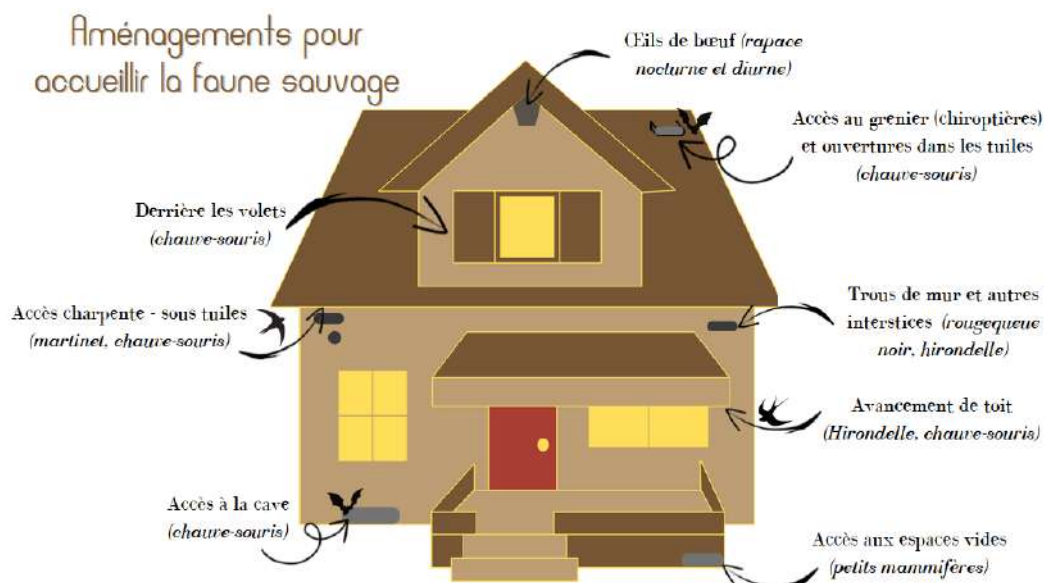


Figure 42 : Schématisation des aménagements possibles pour accueillir la faune sauvage dans un bâtiment (©ReNArd)

- **Permettre l'accès à des espaces disponibles et non utilisés** : cave, grenier, comble, etc.
 - ⇒ Créer ou recréer des ouvertures (chiroptères, espace entre les tuiles, etc.)
 - ⇒ Il est possible de séparer une partie d'un espace possédant un accès extérieur afin de créer deux espaces distincts : un espace pour les humains et un espace pour la faune sauvage (= zone sans dérangement).
- **Préserver ou créer des éléments architecturaux favorables à l'utilisation par la faune** : œils-de-bœuf, meurtrières, pierres descellées, interstices, poutres apparentes, etc.)
- **Intégrer des cavités de substitution** dans les couches isolantes et sous les bardages en bois.

⊕ Limiter les pièges mortels

Aménagements pour limiter les pièges à la faune sauvage

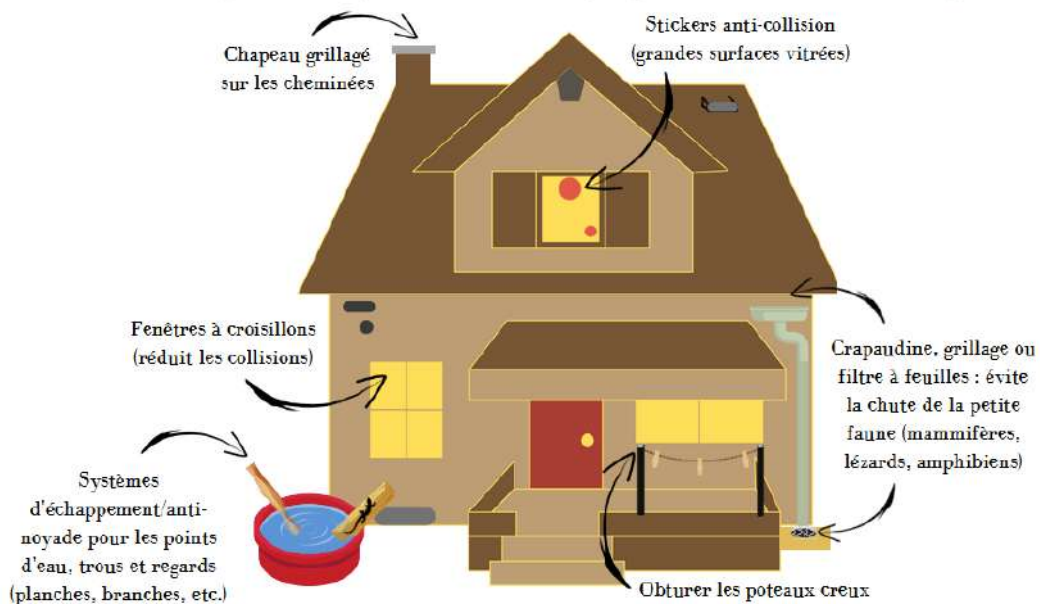


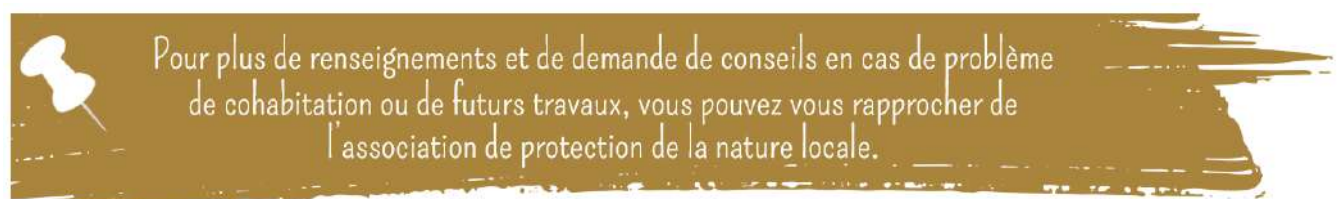
Figure 43 : Schématisation des aménagements possibles pour limiter les pièges à la faune sauvage (©ReNArd)

⊕ Le choix des matériaux - privilégier les matériaux naturels :

- Utilisation de bois non traités
- Traitement des poutres et des charpentes par des produits naturels ou semi-naturels (huile de margosa, Borax, sel de Bore ou à défaut des Pyréthrinoides de synthèse) - uniquement en l'absence de chauves-souris
- Isolants naturels : paille, chanvre, laine de lin
- Limiter le bétonnage et le goudronnage (utilisation de BRF).

Réglementation : De nombreuses espèces sont protégées par la loi et la destruction des individus ou de leurs habitats est donc interdite, ainsi que leur manipulation, vivants ou morts (convention de BERNE et directive « Habitats-Faune-Flore »).

C'est le cas notamment des chauves-souris, des hirondelles, des martinets, des reptiles et des amphibiens.





ACTIONS INDIVIDUELLES

L'ensemble des préconisations à destination des communes sont adaptées à votre maison ou vos autres bâtiments.
L'objectif est d'offrir l'accès à la faune sauvage aux espaces que vous fréquentez peu : garage, abri de jardin, greniers, caves, etc.

7. Réduire la pollution lumineuse

La pollution lumineuse est un excès nocturne de production de lumière artificielle, conduisant à dégrader la perception de l'environnement.

Sur les espèces nocturnes, cette pollution lumineuse peut affecter leurs rythmes biologiques, leurs activités nocturnes ou leurs migrations. Il y a également un double impact sur la prédation. Soit l'activité de prédation est réduite à cause des éclairages (cas des chauves-souris) soit des prédateurs se servent de cet éclairage artificiel pour détecter plus facilement les proies (cas de la Chevêche).

Par ailleurs, sur certains insectes volants, les éclairages peuvent jouer un rôle attractif ce qui réduit leur temps passé pour la reproduction.



Figure 44 : Exemples d'espèces impactées par la pollution lumineuse

L'impact est également ressenti chez les humains, la pollution lumineuse peut altérer les rythmes biologiques, en troublant le sommeil.

La Trame Noire correspond à l'ensemble des corridors écologiques (couloirs de déplacement) caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

L'objectif est donc de recréer des couloirs de déplacement et des secteurs de quiétude sans lumière artificielle.

Pour cela, plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre à l'échelle d'une commune :

⊖ Adapter les éclairages publics



Figure 45 : Schéma d'un éclairage public adapté pour réduire son impact sur la pollution lumineuse (© ReNARD)

⊖ Éteindre les enseignes lumineuses et les éclairages de magasins

Le fait de couper l'éclairage plusieurs heures durant la nuit a des retombées financières bénéfiques sans pour autant que la sécurité routière ne soit impactée.

ACTIIONS INDIVIDUELLES

- ⇒ Lumières extérieures : préférer un détecteur de mouvement.
- ⇒ Lumières intérieures : lorsque les fenêtres sont ouvertes, réduire la luminosité intérieure pour éviter l'entrée accidentelle des espèces nocturnes.

Une chauve-souris est entrée chez vous ? Pas de panique, éteignez les lumières et ouvrez les fenêtres, elle retrouvera la sortie !

8. Sensibilisation et communication

Plusieurs actions de sensibilisation et de communication peuvent être mises en œuvre par la commune à la suite d'un Atlas de la Biodiversité Communale :

- Réalisation de chantiers nature avec les habitants de la commune, encadrés par les associations naturalistes ou structures compétentes pour restaurer des milieux naturels, lutter contre certaines espèces invasives, recréer des mares, planter des haies...
- Création de sentiers pédagogiques et de plaquettes, tous deux basés sur les cartes habitats réalisées dans le cadre de l'ABC, afin de sensibiliser les promeneurs sur les milieux et la diversité des paysages.
- Sensibilisation à la non-dégradation des milieux (déchets, décharges sauvages...).
- Poursuivre les animations et les sorties naturalistes.
- Développer les actions en faveur de la nature : créer une zone « biodiversité », accessible au grand public, sur un terrain communal en mettant en place un entretien raisonné et en installant des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes, aménagement de parties de bâtiments permettant d'accueillir des chauves-souris ...

Tout au long de cet ABC, l'association ReNArd a fait de la communication un axe fort pour présenter le programme, expliciter la démarche et les actions ainsi que sensibiliser les particuliers et les acteurs du territoire. Cette communication s'est faite au travers du site Internet, des réseaux sociaux ou avec la production de supports de communication (*cf. Annexe 3*).

Lors des animations, les participants ont été encouragés à prendre part aux inventaires participatifs. La participation des habitants de la commune aux inventaires permet de porter leur attention sur la biodiversité qui les entoure ainsi que d'enrichir les connaissances naturalistes. Par ailleurs, certaines observations ne sont possibles que grâce à l'implication des habitants qui relèvent la présence de certaines espèces dans leur propriété. Sur Saint-Loup-Terrier cela a été le cas pour le Petit Rhinolophe.

V. Conclusions et perspectives

Avec les 154 espèces observées pré-ABC et les 338 espèces inventoriées lors de ce programme, la commune a désormais un état initial de la faune locale. Cette démarche d'inventaire a permis d'enrichir le niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle locale, voire régionale.

Taxons	Nombre d'espèces 2000 - 2020	Nombre d'espèces 2021 - 2022	Nombre d'espèces totales
Avifaune	95	37	99
Rhopalocères	9	29	30
Reptiles	3	5	5
Hétérocères	0	169	169
Apidae	0	52	52
Syrphidae	0	6	6
Mammifères	9	7	11
Odonates	0	16	16
Araignées	35	0	35
TOTAL			423

Tableau 9 : Synthèse du nombre d'espèces par taxons présentes sur la commune de Saint-Loup-Terrier

L'amélioration des connaissances de cet état initial doit bien sûr être poursuivie pour permettre d'ajouter de nouvelles espèces mais également de suivre les populations d'espèces présentes au cours des années.

Des naturalistes, notamment les adhérents de l'association ReNARD, continueront à enrichir les connaissances sur la faune locale à travers leurs balades et leurs sorties nature. C'est grâce à eux que la commune possédait déjà une bonne base de données d'espèces présentes sur le territoire (2000 à 2020).

Par ailleurs, des lacunes persistent dans certains groupes (flore, poissons, coléoptères) et ils pourront faire l'objet de nouveaux inventaires.

Le socle de connaissances acquis dans le cadre du programme ABC offre à la commune un premier diagnostic de son territoire. Dans l'idéal, ce diagnostic devra être réitéré, surtout si la commune continue à mettre en place des actions en faveur de la biodiversité, notamment en suivant les préconisations présentées dans ce rapport.

Cet état initial est donc un point de départ pour mettre en place des initiatives futures, qui seront un atout pour la biodiversité et permettront également à la commune de valoriser son territoire.

Des changements dans le mode de gestion de certaines zones peuvent notamment être mis en œuvre par la municipalité et par les agriculteurs de la commune. C'est par exemple le cas pour l'entretien des éléments de la Trame Verte (haies, alignements d'arbres, boisements) et des bandes enherbées.

La réalisation de cet Atlas de la Biodiversité Communale a donc permis de renforcer les connaissances sur la biodiversité présente sur la commune de Saint-Loup-Terrier. Outre les inventaires naturalistes, ce programme a permis de cultiver l'implication et l'engagement d'une partie des habitants en faveur de la préservation de la biodiversité.

Ces actions de sensibilisation méritent également d'être poursuivies et développées afin d'impliquer le grand public quant à ces enjeux que l'on sait de plus en plus vitaux.

La commune a souhaité porter haut le thème de la biodiversité lors de l'événement de clôture de l'ABC réalisé le samedi 1^{er} juillet 2023.

Une fête de la biodiversité s'est créée autour de l'événement de clôture, ce qui a ouvert à une célébration de plus ampleur.

Plusieurs structures ont répondu présentes pour participer à cet événement : Croqu'Ardenne, Maison de la Nature de Boult-aux-Bois (MNB), Rucher Ecole, Nature et Avenir, Fédération de Pêche, Fédération de Chasse, etc.

Ces partenaires se sont ainsi réunis pour former un « village de stands biodiversité » permettant au grand public de pouvoir se balader entre les différentes thématiques.

L'association ReNArd et RBA étaient présentes pour présenter l'ABC, les résultats des inventaires et l'ensemble des actions mises en œuvre au cours des trois années du programme.

Des animations, conférences-débats, présentations de films, ont également été organisées.

L'association locale « Saint-Loup Animation » a été partie prenante de l'organisation de cette Fête de la Biodiversité.

Bien que cet ABC soit terminé, de nouvelles perspectives d'actions et d'implications en faveur de la biodiversité s'ouvrent à la commune.

Afin de poursuivre l'engagement de la commune, des programmes comme « Territoires Engagés pour la Nature », « Restauration de la Trame Verte et Bleue » sont accessibles aux candidatures.

Par ailleurs, la commune souhaite poursuivre sa collaboration avec l'association ReNArd, notamment comme partenaire conseil pour la création d'un terrain pédagogique.

L'implication de la commune dans cette démarche d'ABC et les résultats en découlant pourront ainsi continuer à être valorisés auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces observées entre le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2020 sur la commune de Saint-Loup-Terrier (Source : Base de données FCA)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille	Dernière année d'observation
Avifaune			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Prunellidae	2020
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Alaudidae	2020
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Accipitridae	2020
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Scolopacidae	2017
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Motacillidae	2020
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Motacillidae	2020
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Motacillidae	2020
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Fringillidae	2019
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Emberizidae	2020
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Accipitridae	2008
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Accipitridae	2019
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Accipitridae	2020
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Accipitridae	2020
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Phasianidae	2010
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Anatidae	2012
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Fringillidae	2020
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Strigidae	2018
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Corvidae	2018
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Strigidae	2019
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Ciconiidae	2019
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Ciconiidae	2020
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Corvidae	2010
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Corvidae	2020
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Cuculidae	2012
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Tytonidae	2019
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Accipitridae	2019
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Sturnidae	2020
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Phasianidae	2020
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Falconidae	2020
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Falconidae	2019
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Falconidae	2014
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Sylviidae	2020
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Sylviidae	2019
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Sylviidae	2020
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Rallidae	2017
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Corvidae	2020

Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	Corvidae	2020
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Ardeidae	2020
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Certhiidae	2011
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Certhiidae	2020
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Turdidae	2016
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Turdidae	2016
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	Turdidae	2015
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Turdidae	2020
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Fringillidae	2020
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Gruidae	2019
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardeidae	2020
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Strigidae	2016
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Hirundinidae	2019
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Hirundinidae	2019
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Sylviidae	2020
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Fringillidae	2020
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oriolidae	2020
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Alcedinidae	2017
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Turdidae	2020
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Aegithalidae	2020
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Paridae	2019
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	Paridae	2019
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Paridae	2020
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Paridae	2019
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Accipitridae	2019
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Accipitridae	2020
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Passeridae	2019
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Passeridae	2010
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Phasianidae	2014
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Picidae	2017
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Picidae	2020
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Picidae	2020
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Picidae	2020
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Corvidae	2010
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Laniidae	2011
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Columbidae	2018
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Columbidae	2020
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Fringillidae	2020
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Fringillidae	2020
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Motacillidae	2011
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Motacillidae	2011
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Sylviidae	2019
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Sylviidae	2015
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Sylviidae	2020
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Sylviidae	2020
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Sylviidae	2012

Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Turdidae	2020
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Turdidae	2019
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Turdidae	2019
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Fringillidae	2010
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Sittidae	2019
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Turdidae	2020
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Fringillidae	2018
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Columbidae	2020
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Columbidae	2019
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Turdidae	2019
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodytidae	2020
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Charadriidae	2020
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Fringillidae	2020
Araignées			
	<i>Agyneta rurestris</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Araeoncus humilis</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Arctosa leopardus</i>	Lycosidae	2020
	<i>Bathypantes gracilis</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Diplocephalus graecus</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Diplostyla concolor</i>	Linyphiidae	2021
	<i>Drassyllus lutetianus</i>	Gnaphosidae	2020
	<i>Drassyllus praeficus</i>	Gnaphosidae	2020
	<i>Drassyllus pusillus</i>	Gnaphosidae	2022
	<i>Erigone dentipalpis</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Evarcha arcuata</i>	Salticidae	2020
	<i>Marpissa muscosa</i>	Salticidae	2017
	<i>Micaria pulicaria</i>	Araneae	2020
	<i>Micrargus subaequalis</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Oedothorax apicatus</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Oedothorax fuscus</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Ozyptila simplex</i>	Thomisidae	2020
	<i>Pardosa agrestis</i>	Lycosidae	2020
	<i>Pardosa hortensis</i>	Lycosidae	2020
	<i>Pardosa palustris</i>	Lycosidae	2020
	<i>Pardosa prativaga</i>	Lycosidae	2020
	<i>Pardosa pullata</i>	Lycosidae	2020
	<i>Pardosa tenuipes</i>	Lycosidae	2020
Phrurolithus drôle	<i>Phrurolithus festivus</i>	Phrurolithidae	2020
	<i>Porrhomma microphthalmum</i>	Linyphiidae	2020
Saltique entouré	<i>Evarcha falcata</i>	Salticidae	2017
	<i>Tenuiphantes tenuis</i>	Linyphiidae	2020
	<i>Tenuiphantes zimmermanni</i>	Linyphiidae	2020
Théridion à deux tâches	<i>Neottiura bimaculata</i>	Theridiidae	2020
Thomise Napoléon	<i>Synema globosum</i>	Thomisidae	2018
	<i>Trochosa robusta</i>	Lycosidae	2018
	<i>Trochosa ruricola</i>	Lycosidae	2020

Mammifères			
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	Cervidae	2020
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Sciuridae	2015
Hérisson européen	<i>Erinaceus europaeus</i>	Erinaceidae	2019
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Leporidae	2011
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Leporidae	2017
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Gliridae	2018
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	Procyonidae	2020
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Canidae	2016
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	Talpidae	2018
Rhopalocères			
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	Pieridae	2020
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	Nymphalidae	2004
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Pieridae	2020
Paon du jour	<i>Aglais io</i>	Nymphalidae	2017
Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	Nymphalidae	2017
Procris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Nymphalidae	2004
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	Nymphalidae	2017
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	Nymphalidae	2018
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	Nymphalidae	2020
Chiroptères			
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Vespertilionidae	2014
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Rhinolophidae	2015
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Vespertilionidae	2015
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Vespertilionidae	2012
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Rhinolophidae	2008
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Vespertilionidae	2016
Reptiles			
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	Lacertidae	2013
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	Lacertidae	2016
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Anguidae	2018

Annexe 2 : Liste complète des espèces d'Hétérocères observées sur la commune de Saint-Loup-Terrier durant l'inventaire des bénévoles de l'association ReNArd

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille
	<i>Acasis viretata</i>	Geometridae
	<i>Acleris rhombana</i>	Tortricidae
	<i>Acrobasis advenella</i>	Pyalidae
	<i>Adaina microdactyla</i>	Pterophoridae
	<i>Agapeta hamana</i>	Tortricidae
	<i>Agapeta zoegana</i>	Tortricidae
	<i>Agriphila straminella</i>	Crambidae
Crambus des tiges	<i>Agriphila tristella</i>	Crambidae
	<i>Agrochola circellaris</i>	Noctuidae
	<i>Agrochola lota</i>	Noctuidae
	<i>Agrochola litura</i>	Noctuidae
	<i>Agrochola macilenta</i>	Noctuidae
	<i>Agrotis clavis</i>	Noctuidae
Point d'exclamation	<i>Agrotis exclamationis</i>	Noctuidae
Noctuelle baignée	<i>Agrotis ipsilon</i>	Noctuidae
Noctuelle des renouées	<i>Agrotis puta</i>	Noctuidae
	<i>Aleimma loeflingiana</i>	Tortricidae
	<i>Anania coronata</i>	Crambidae
Pyrale de l'Ortie	<i>Anania hortulata</i>	Crambidae
	<i>Ancylis achatana</i>	Tortricidae
	<i>Ancylis mitterbacheriana</i>	Tortricidae
Angéronie du prunier	<i>Angerona prunaria</i>	Geometridae
Tortue	<i>Apoda limacodes</i>	Limacodidae
	<i>Archips xylosteana</i>	Tortricidae
Ecaille martre	<i>Arctia caja</i>	Erebidae
	<i>Asteroscopus sphinx</i>	Noctuidae
	<i>Bactra lancealana</i>	Tortricidae
	<i>Brachylomia viminalis</i>	Noctuidae
Cabère pustulée	<i>Cabera exanthemata</i>	Geometridae
Cabère virginale	<i>Cabera pusaria</i>	Geometridae
Pudibonde (Patte étendue)	<i>Calliteara pudibunda</i>	Erebidae
Céladon	<i>Campaea margaritaria</i>	Geometridae
	<i>Carcina quercana</i>	Peleopodidae
	<i>Celypha lacunana</i>	Tortricidae
	<i>Celypha rosaceana</i>	Tortricidae
	<i>Celypha striana</i>	Tortricidae
	<i>Cerastis leucographa</i>	Noctuidae
	<i>Cerastis rubricosa</i>	Noctuidae
Réseau, Géomètre à barreaux	<i>Chiasmia clathrata</i>	Geometridae
	<i>Chloroclysta siterata</i>	Geometridae
Eupithécie couronnée	<i>Chloroclystis v-ata</i>	Geometridae
	<i>Cidaria fulvata</i>	Geometridae
Petite Épine	<i>Cilix glaucata</i>	Drepanidae
	<i>Colocasia coryli</i>	Noctuidae
	<i>Colostygia pectinataria</i>	Geometridae
	<i>Colotois pennaria</i>	Geometridae
Trapèze	<i>Cosmia trapezina</i>	Noctuidae

Lynx	<i>Cosmorhoe ocellata</i>	Geometridae
Crambus perlé	<i>Crambus perlella</i>	Crambidae
Troënière	<i>Craniophora ligustri</i>	Noctuidae
	<i>Crocallis elinguaris</i>	Geometridae
	<i>Cryopega bajaria</i>	Geometridae
Brèche	<i>Cucullia verbasci</i>	Noctuidae
	<i>Cyclophora linearis</i>	Geometridae
Ephyre ponctuée	<i>Cyclophora punctaria</i>	Geometridae
Petit Sphinx de la vigne	<i>Deilephila porcellus</i>	Sphingidae
	<i>Diarsia rubi</i>	Noctuidae
	<i>Dichonia aprilina</i>	Noctuidae
Cintrée	<i>Drepana curvatula</i>	Drepanidae
Faucille	<i>Drepana falcataria</i>	Drepanidae
Ardoisée	<i>Drymonia oblitterata</i>	Notodontidae
Demi-lune noire	<i>Drymonia ruficornis</i>	Notodontidae
Cidarie roussâtre	<i>Dysstroma truncata</i>	Geometridae
	<i>Ecliptopera silaceata</i>	Geometridae
Boarmie crépusculaire	<i>Ectropis crepuscularia</i>	Geometridae
Lithosie aplatie (Manteau à tête jaune)	<i>Eilema complana</i>	Erebidae
Lithosie grise	<i>Eilema griseola</i>	Erebidae
Manteau jaune	<i>Eilema sororcula</i>	Erebidae
	<i>Emmelina argoteles / monodactyla</i>	Pterophoridae
	<i>Emmelina monodactyla</i>	Pterophoridae
Flamme	<i>Endotricha flammealis</i>	Pyralidae
	<i>Ennomos alniaria</i>	Geometridae
Alternée	<i>Epirrhoe alternata</i>	Geometridae
Cidarie de l'aulne	<i>Euchoeca nebulata</i>	Geometridae
	<i>Eucosma cana</i>	Tortricidae
	<i>Eucosma conterminana</i>	Tortricidae
	<i>Eudonia delunella</i>	Crambidae
	<i>Eudonia mercurella</i>	Crambidae
	<i>Eulithis prunata</i>	Geometridae
	<i>Eulithis pyraliata</i>	Geometridae
	<i>Eupithecia haworthiata</i>	Geometridae
	<i>Eupithecia insigniata</i>	Geometridae
	<i>Eupithecia virgaureata</i>	Geometridae
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Erebidae
Buveuse (Bombyx buveur)	<i>Euthrix potatoria</i>	Lasiocampidae
	<i>Euzophera pinguis</i>	Pyralidae
Crénelée	<i>Gluphisia crenata</i>	Notodontidae
Râtissée	<i>Habrosyne pyritoides</i>	Drepanidae
Harpella forficella	<i>Harpella forficella</i>	Oecophoridae
	<i>Helicoverpa armigera</i>	Noctuidae
Herminia grisealis	<i>Herminia grisealis</i>	Erebidae
Ambiguë	<i>Hoplodrina ambigua</i>	Noctuidae
	<i>Hoplodrina octogenaria</i>	Noctuidae
	<i>Hydriomena furcata</i>	Geometridae
	<i>Hydriomena impluviata</i>	Geometridae
Noctuelle à museau	<i>Hypena proboscidalis</i>	Erebidae
Boarmie pointillée	<i>Hypomecis punctinalis</i>	Geometridae
	<i>Idaea subsericeata</i>	Geometridae
	<i>Ipimorpha retusa</i>	Noctuidae

Bombyx du Chêne	<i>Lasiocampa quercus</i>	Lasiocampidae
Crochet	<i>Laspeyria flexula</i>	Erebidae
	<i>Lathronympha strigana</i>	Tortricidae
Phalène du fusain	<i>Ligdia adustata</i>	Geometridae
Marginée	<i>Lomaspilis marginata</i>	Geometridae
Bombyx disparate	<i>Lymantria dispar</i>	Erebidae
	<i>Macaria wauaria</i>	Geometridae
Bombyx à livrée	<i>Malacosoma neustria</i>	Lasiocampidae
Moro-sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Sphingidae
	<i>Mesoligia furuncula</i>	Noctuidae
Rosette	<i>Miltochrista miniata</i>	Erebidae
	<i>Monopis monachella</i>	Tineidae
Point blanc	<i>Mythimna albipuncta</i>	Noctuidae
L blanc	<i>Mythimna l-album</i>	Noctuidae
Leucanie blafarde	<i>Mythimna pallens</i>	Noctuidae
	<i>Nephoterix angustella</i>	Pyalidae
Pyrale de la Luzerne	<i>Nomophila noctuella</i>	Crambidae
Notocelia roborana	<i>Notocelia roborana</i>	Tortricidae
Bois-veiné	<i>Notodonta ziczac</i>	Notodontidae
Cordon blanc	<i>Ochropleura plecta</i>	Noctuidae
Phycide incarnat	<i>Oncocera semirubella</i>	Pyalidae
Citronelle rouillée	<i>Opisthograptis luteolata</i>	Geometridae
Orthosie farineuse	<i>Orthosia cruda</i>	Noctuidae
Gothique	<i>Orthosia gothica</i>	Noctuidae
Pyrale du Maïs	<i>Ostrinia nubilalis</i>	Crambidae
	<i>Pandemis cerasana</i>	Tortricidae
	<i>Pempeliella dilutella</i>	Pyalidae
	<i>Peribatodes ilicaria</i>	Geometridae
Boarmie rhomboïdale	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Geometridae
	<i>Perizoma alchemillata</i>	Geometridae
Louvette	<i>Pharmacis lupulina</i>	Hepialidae
Méticuleuse	<i>Phlogophora meticulosa</i>	Noctuidae
Ecaille cramoisie	<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Erebidae
Phycita roborella	<i>Phycita roborella</i>	Pyalidae
Plagodis dolabraria	<i>Plagodis dolabraria</i>	Geometridae
Pyrale du Houblon	<i>Pleuroptya ruralis</i>	Crambidae
	<i>Plutella xylostella</i>	Plutellidae
Halias du hêtre	<i>Pseudoips prasinana</i>	Nolidae
Ptérophore blanc	<i>Pterophorus pentadactyla</i>	Pterophoridae
Museau	<i>Pterostoma palpina</i>	Notodontidae
Bombyx capuchon	<i>Ptilodon cucullina</i>	Notodontidae
	<i>Ptycholoma lecheana</i>	Tortricidae
Pyrauste du Plantain	<i>Pyrausta despicata</i>	Crambidae
Pyrale pourprée	<i>Pyrausta purpuralis</i>	Crambidae
Soyeuse	<i>Rivula sericealis</i>	Erebidae
Eudorée commune	<i>Scoparia ambigualis</i>	Crambidae
Eudorée des vergers	<i>Scoparia pyralella</i>	Crambidae
	<i>Scopula immutata</i>	Geometridae
	<i>Selenia lunularia</i>	Geometridae
	<i>Selenia tetralunaria</i>	Geometridae
	<i>Semioscopis steinkellneriana</i>	Elachistidae
	<i>Sitochroa palealis</i>	Crambidae

	<i>Sitochroa verticalis</i>	Crambidae
Sphinx du pin	<i>Sphinx pinastri</i>	Sphingidae
	<i>Spilonota ocellana</i>	Tortricidae
Ecaille tigrée	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Erebidae
	<i>Spoladea recurvalis</i>	Crambidae
	<i>Stegania trimaculata</i>	Geometridae
Octogésime	<i>Tethea ocularis</i>	Drepanidae
Processionnaire du Chêne	<i>Thaumetopoea processionea</i>	Notodontidae
Batis	<i>Thyatira batis</i>	Drepanidae
Timandre aimée	<i>Timandra comae</i>	Geometridae
Tordeuse verte du chêne	<i>Tortrix viridana</i>	Tortricidae
	<i>Trichopteryx carpinata</i>	Geometridae
Noctuelle en deuil	<i>Tyta luctuosa</i>	Noctuidae
	<i>Udea ferrugalis</i>	Crambidae
	<i>Xanthorhoe ferrugata</i>	Geometridae
C-noir	<i>Xestia c-nigrum</i>	Noctuidae
	<i>Yponomeuta plumbella</i>	Yponomeutidae

Annexe 3 : Exemples de supports de communication

Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Loup-Terrier

Animation

Nuit de la chauve-souris

Mammifères ailés méconnus et menacés, ils sont pourtant nos voisins.
Après une présentation générale, nous parlerons à la recherche des chauves-souris du village.

Vendredi 26 août à 20h00

Rendez-vous : Église de Saint-Loup-Terrier
Inscription gratuite et ouverte à tous
contact@renard-asso.org — 03 24 33 54 23







Animation

DECOURVIR LES POLLINISATEURS SAUVAGES

TERRES DE BIODIVERSITÉ
ABC de Saint-Loup-Terrier

Venez nous rejoindre pour découvrir le monde des pollinisateurs ! Qui sont-ils ? Comment les reconnaître ? Comment vivent-ils ? Quelles solutions pour les soutenir et les protéger ? Après une petite séance en salle pour découvrir ce monde caché, nous partirons en quête des pollinisateurs de la commune de Saint-Loup-Terrier, équipés d'un filet à papillon. Prêts à tester vos capacités de reconnaissance ? Deux sessions indépendantes seront prévues :

Samedi 28 mai à 14h00 : Inventorier les pollinisateurs

Samedi 18 juin à 14h00 : Inventorier les pollinisateurs

Gratuit et pour tout public
Lieu de rendez-vous : Mairie de Saint-Loup-Terrier

Inscriptions
Association ReNard – contact@renard-asso.org ou 03 24 33 54 23
Animation réalisée par l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA)







Bilan de la sortie "Les oiseaux des jardins"

La sortie "les oiseaux des jardins" s'est déroulée le samedi 29 mai au matin sur le territoire de Saint-Loup-Terrier. Départ de la mairie, avec le soleil, jumelles au cou pour une balade à la découverte des chants d'oiseaux. Les participants ont exploré des zones de bocage, des forêts et des zones agricoles ce qui a permis de comparer la diversité des oiseaux entre ces différents milieux.

Au total, plus d'une trentaine d'oiseaux différents ont pu être entendus. Un Flambé et des empreintes de Blaireau européen ont également pu être vus et/ou observés.

Quelle chance : des Cigognes noires et des Milans royaux ont pu être observés en vol !

Merci aux animateurs, Lucile, Jérémie et Clément, pour le temps qu'ils ont pris à transmettre leurs connaissances.

Nous remercions également les partenaires financiers : l'[Office Français de la Biodiversité](#) et la [Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises](#).

■ Troglydte mignon © V. Perrette



Exemple d'une communication sur une animation à Saint-Loup-Terrier sur le site internet du ReNArd

BIBLIOGRAPHIE

- ⊙ INPN, AFB, CNRS, MNHN, 2019 – La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces. UMS PatriNat. Paris, 48 p. https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/LIVRET_INPN_2019.pdf
- ⊙ SDES, AFB et ONB, 2018 – Biodiversité – les chiffres clés – édition 2018. 92 p. <https://biodiversite.gouv.fr> - <https://notre-environnement.gouv.fr>
- ⊙ Nature en Occitanie « Pôle médiation faune sauvage », 2014 – Apprendre à cohabiter avec la faune sauvage « Nos voisins à plumes, à poils et à écailles ... ! » 17 p. https://www.naturemp.org/IMG/pdf/livret_mfs_web.pdf
- ⊙ LPO/CAUE Isère, 2012 - Guide technique : Biodiversité et bâti, septembre 2012, Grenoble. 20 p. <https://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/Livret.pdf>
- ⊙ Loiret Nature Environnement, 2021 – Nature et bâti « Cohabiter avec la faune sauvage ». 15 p.. https://www.loiret-nature-environnement.org/images/Biodiversit%C3%A9/Guide_nature_et_bati-web.pdf
- ⊙ ANB et ONB, 2019 – La nature sous pression – Pourquoi la biodiversité disparaît ?. 7 p. https://naturefrance.fr/sites/default/files/2020-05/bilan_2019_onb_compressed.pdf
- ⊙ Natagora asbl, 2013 - Les bords de routes, lieux d'accueil pour la nature ! - Brochure technique : concilier entretien et préservation de l'environnement sur les bords de route. LIFE Héliantheme. 16 p. https://www.life-heliantheme.eu/fileadmin/Life/Heliantheme/folder/BordsRoute_LIFE-Heliantheme_2013_light.pdf
- ⊙ Association Hommes et Territoires, 2011 - Gestion des dépendances routières et bordures de champs à l'échelle de la région Centre. 79 p. http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/etudes/Gestion_bords_routes_Hommes_et_Territoires.pdf
- ⊙ ProNatura, 2019 - Dossier pédagogique, Les quatre saisons des insectes - Cycles 1 et 2. Ecu d'or 2019 "Insectes". 49p. https://www.ecudor.ch/fr/downloads/pdfs/uh_insectes_f
- ⊙ LANCIEUX M., 2013 - La gestion différenciée des bords de routes départementaux en région Picardie : indicateurs, protocole de suivi et évaluation de son impact sur la flore. CEN de Bailleul - Antenne Picardie. Master SDUEE. 62 p. <https://digitale.cbnbl.org/documents/CRP997.pdf>
- ⊙ LPO France, 2020 - « Protéger et valoriser le patrimoine naturel : Guide pratique de l' élu local ». Le Eco Maires. 32 p. <https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Biodiversite/Ressources-biodiversite/Guide-pratique-de-l-elu-local-Protoger-et-valoriser-le-patrimoine-naturel>

WEBOGRAPHIE

Office Français de la Biodiversité - <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/cohabiter-avec-la-biodiversite>
Nature France : <https://naturefrance.fr/la-destruction-des-habitats>

LEXIQUE

- ⊙ **Exuvie** : Enveloppe (cuticule chitineuse ou peau) que le corps de l'animal quitte lors de la mue (croissance de l'individu) ou lors de la métamorphose (passage à un nouveau stade de développement).
- ⊙ **Génotype** : Patrimoine héréditaire (d'un individu) dépendant de l'ensemble des gènes (génomome).
- ⊙ **Plantes indigènes** : Les plantes indigènes sont les plantes originaires du territoire considéré, elles y sont présentes naturellement. De ce fait, elles sont adaptées à leur environnement, notamment au sol, au climat et à la pluviométrie, et sont adaptées aussi aux autres espèces qui y vivent, en particulier les insectes pollinisateurs.
- ⊙ **Lignicole** : Ayant le bois comme substrat, vivant dans ou sur le bois.
- ⊙ **Ripisylve** : L'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve.
- ⊙ **Système d'Informations Géographiques (SIG)** : Outil qui permet de recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.
- ⊙ **Taxonomie** : Description et classification de vivant en entités appelées taxons.
L'espèce est un niveau de la taxonomie comme le genre, la famille, etc.
- ⊙ **Taxon** : Catégorie quelconque (embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce, sous-espèce...) de la classification zoologique ou botanique, correspondant à un ensemble d'êtres vivants partageant certaines caractéristiques (à partir desquelles est établie leur classification).



Initié par la commune de Saint-Loup-Terrier, cet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a pour ambition de connaître et préserver son patrimoine naturel (faune, flore, habitats) tout en sensibilisant le grand public à la préservation de la biodiversité.



© ReNard

Nous remercions l'ensemble des partenaires pour leur soutien et leur participation à ce projet



Mairie de Saint-Loup-Terrier
Place de la mairie, 08130 Saint-Loup-Terrier
communestlouptherrier@orange.fr
03.24.71.40.50



Association ReNard
3 Grande rue, 08430 Poix-Terron
contact@renard-asso.org
03.24.33.54.23



Réseau Biodiversité
pour les Abeilles

Réseau Biodiversité pour les Abeilles
30 rue Saint Laurent, 51170 Ville en Tardenois
contact@asso-rba.fr – 06.09.17.05.73



© ReNard